

# LA VIGIE

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

Vol 5 - No. 230 - Vendredi, 7 Avril 1911

Abonnement: \$3.00 par an. 1 cent le numéro.  
Tarif d'annonces: 1ère insertion 15c. la ligne, 2ème insertion, 10c. la ligne

Publié tous les matins par la C<sup>ie</sup> Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville



LA VIGIE

QUÉBEC, 7 AVRIL 1911

RETOUR DE SIR ALPHONSE PELLETIER

Nous sommes heureux d'annoncer le retour de Son Honneur le lieutenant gouverneur, Sir Alphonse Pelletier, à Spencer Wood, après avoir passé les mois d'hiver sous le climat plus élémentaire de la Virginie et d'Atlantic City.

Sir Alphonse est rentré à Québec hier après-midi, accompagné de l'hon. Dr Pelletier, orateur de l'Assemblée législative, et de son aide de camp le capitaine Victor Pelletier.

Toute la population apprendra avec bonheur que la santé de Son Honneur s'est sensiblement améliorée, et fait des vœux ardents pour que la Providence lui réserve encore de longues années.

Un journal parisien prête à Sir Thomas Shaughnessy un propos vraiment trop cruel pour être cru. Le pacifique président du Pacifique aurait dit que la guerre est nécessaire pour débarrasser la terre de son excès de population.

Cette théorie chirurgicale ne vaut pas celle du Dr Osler, qui consisterait à chloroformer à mort tous les exagénaires. Au moins, celle-ci dispose des invalides des deux sexes, tandis que la guerre dévore la fleur de la jeunesse, et seulement par la moitié.

Du Standard, journal conservateur de Kingston, Ont. :

"Pour la première fois dans l'histoire du Canada, le vol et la religion se sont donnés la main : un inculpé vient d'être exonéré d'une accusation de vol de grand chemin par un jury composé de canadiens-français, pour ce simple motif que l'accusé a commis le vol dans l'intérêt de sa religion !"

Et voilà le fruit des théories excessives. Voilà ce qu'on répand dans la province voisine, pour exciter les esprits et rallumer le fanatisme.

Même lorsqu'il dit la vérité, certain journaliste enstors de notre connaissance a l'intention évidente de tromper.

(Du Bulletin)

## L'ACTION SOCIALE ET L'AFFAIRE LEMIEUX

L'Action Sociale d'hier publiait une longue dissertation sur le verdict dans l'affaire Lemieux. Venant une dizaine de jours après la fin du procès, cet article est évidemment le fruit d'une méditation prolongée.

Notre position vis-à-vis de notre confrère est mal définie, à l'heure actuelle. Nous ne savons encore s'il nous est permis de discuter ses écrits sans encourir la censure de l'Ordinaire.

Cependant, l'affaire Lemieux, à cause des commentaires qu'elle a suscités, sort de l'ordinaire. Elle met en sérieux danger un des principes des plus importants de la morale : la fin ne saurait justifier les moyens.

Le long article de l'Action Sociale est difficile à comprendre.

Quelle conclusion, par exemple, peut tirer un laïque du commun de cette phrase dont chaque mot, jaloux de son voisin, en restreint le sens au point de le rendre inutile, dont chaque incidente fourvoie le lecteur dans un nouveau méandre où l'esprit s'égare et le raisonnement se perd :

"En somme les jurés ont dit, et avec parfaite raison, et selon une morale qui n'est pas sotte ni fautive, que dans la circonstance, toutes choses étant considérées pratiquement, selon l'équité naturelle, qui domine les accusateurs, les accusés et même les juges, ils ont dit que la déclaration de culpabilité serait en réalité, tout considéré, selon qu'ils le doivent rigoureusement faire, beaucoup plus violatrice du droit naturel, que ne l'était de la loi positive, la déclaration de non culpabilité."

En passant, nous serait-il permis de faire remarquer à l'auteur de ce rébus philosophique que nos tribunaux sont des cours de justice, et non des cours d'équité, et sont régis par un code dont les dispositions sont souveraines tant à l'égard de l'accusé et du jury qu'à l'égard du président du tribunal.

Dans tout son étalage d'érudition, il nous est impossible de trouver l'opinion du journal sur les mérites mêmes du verdict rendu.

Tous les citoyens de cette province désiraient une expression de sentiment nette et définie, qui dissiperait l'inquiétude de plus d'une conscience catholique.

En leur nom, nous demandons à l'Action Sociale si elle approuve ou désapprouve le verdict du jury dans l'affaire de A. J. Lemieux.

Nous espérons avoir une réponse qui ne prêterait à aucune équivoque.

## LA SITUATION

Les adversaires de la Réciprocité sont réduits à aller chercher leurs arguments de l'autre côté de la frontière. A l'encontre de leur thèse, ils les admettent en franchise, et en remplissent les colonnes de leurs journaux.

Pour le moment ils ont les yeux tournés vers Washington. Ils innovent presque le 62<sup>e</sup> congrès de faire manquer le projet Taft-Fielding. Que leur importe l'intérêt des cultivateurs et des consommateurs, c'est-à-dire de la masse de la population, pourvu qu'ils puissent se réjouir d'un succès quelconque, fût-il dû à d'autres causes qu'à leur propre impotence ? Eux qui ont une telle peur des cadeaux yankees, acceptent celui-ci avec béatitude.

Les nouvelles de Washington ne sont pas si mauvaises que cela. Les probabilités sont que la majorité démocratique ratifiera la convention dans la Chambre des représentants ; le speaker Champ Clark a lui-même déclaré que le

parti démocrate prenait la Réciprocité comme article de son programme. Au Sénat où la majorité est républicaine, le Président Taft a tout lieu d'espérer un vote favorable.

Quoi qu'il arrive, le parti libéral aura fait son devoir. C'est le peuple américain qui a fait les avances ; s'il tire de l'arrière, ce ne sera pas notre faute.

## PERTE DE MEMOIRE

On sait que c'est le vote pondérant du maire Bernier qui vient de donner le contrat d'éclairage de la ville de Lévis au Merger et que la grande raison de cette décision c'est que la Dorchester est une compagnie nouvelle.

Monsieur le maire Bernier n'a pas la mémoire heureuse. Le vote qu'il vient de donner se retourne contre lui à la façon du boomerang, il n'a pas rendu un grand service à sa compagnie de Traverse. Il ne fera croire à personne que la Dorchester n'était pas aussi capable de fournir des lampes de 50 chandelles que la compagnie de Traverse de faire des bateaux autrement que les spécifications l'exigeaient.

Il est évident que M. Bernier n'a pas les monopoles en horreur autant qu'il le disait pour faire passer son bill à la Législature. On s'en souviendra.

## Souvenirs du passé

Quelques vieux citoyens de Québec ont sans doute entendu parler du Colonel Gagy, député en 1860. Il est mort à Beauport, croyons-nous. C'était un ardent, un patriote convaincu.

Dégoûté de la conduite déloyale de Sir Allan McNab dans les débats parlementaires, le colonel eut le courage de se séparer de son parti, le parti tory, pour se joindre au gouvernement Lafontaine.

"Depuis quelque temps, dit-il, le député de Saint-Maurice (Papineau) et ses nouveaux amis, Sir Allan McNab et autres, font des discours incendiaires, ils ne montrent que le désir de critiquer leurs compatriotes et le plaisir de blesser les sentiments de ceux qui leur sont opposés. Le peuple est ennuyé de ces discours qui ont peut-être été utiles il y a quelques années. La paix a été faite, elle doit durer. Pour cela, je suis forcé de faire rupture avec mes anciens amis parce que je veux le maintien de l'ordre, la cessation des scènes de violence et de tout ce qui m'entraîne à la confusion et à l'anarchie. Toute ma vie, j'ai agi avec la minorité, j'espérais continuer d'agir ainsi, mais je ne veux pas aujourd'hui établir des principes que je serais obligé de répudier plus tard. Il est plus que temps de s'occuper des mesures pratiques que le pays requiert de nous. On voudrait la chute du ministère et le remplacement par une coalition de membres qui, comme moi, sont enclins à la monarchie avec ceux qui sont prêts à unir la province à la République voisine. Cette coalition ne pourrait pas former une administration durable. Ces membres pourraient-ils siéger ensemble sans se manger les uns les autres ? Je suis contre l'annexion ; les arguments des partisans de la "ruine et du dépeuplement" dans les pays, sont faux et font injure à la loyauté des Canadiens. Travaillons à l'agrandissement de notre province par l'agriculture, et par l'union des bonnes volontés."

Ce mâle langage du Colonel Gagy ainsi que son départ, suffisamment motivé, des rangs du parti tory, exaspéra Sir Allan MacNab et Papineau. Devenu plus tory que son nouveau chef, plus acrimonieux qu'autrefois, Papineau injuria le Colonel Gagy à sa manière, le désignant comme un nouveau serviteur à gages du ministère.

"Nous n'avons plus, dit-il aucune garantie quelconque contre l'omnipotence de l'exécutif. Ames damnées de leurs chefs, les représentants ministériels ne se considèrent évi-

demment que comme des machines à voter, recevant l'impulsion de l'ingénieur en chef ou de ses aides. Voilà trois ans que le présent parlement fonctionne. Eh ! bien, qu'on nous indique un seul vote, qu'on nous cite une seule parole d'un membre ministériel, faisant foi qu'il existe un homme un tant soit peu indépendant dans le sein de la majorité."

Ainsi donc tous les députés canadiens français de cette époque (M. Papineau excepté) étaient des vendus, des âmes damnées de leurs chefs ! Quel langage, mon Dieu !... Est-il vrai qu'il existe dans la province de Québec un homme public dont le plus grand plaisir est de calomnier, lui aussi, de déverser l'injure et la boue sur ses compatriotes ?... Hélas ! oui.

Ayons confiance, la Providence veille sur nous, la Providence veille sur nos destinées nationales, elle ne permettra pas au petit-fils de Papineau de convaincre le peuple canadien de sa prétendue bonne foi ; les souvenirs du passé, comme ceux de notre époque, sauront toujours le prémunir contre ce danger national !

Dans ce temps mouvementé de notre histoire politique, le parti tory patronnait l'annexion du Canada aux Etats-Unis et fulminait contre le clergé catholique de la province. C'était la tactique bien connue :

nuire autant que possible au gouvernement Lafontaine. Le premier ministre et l'honorable A.-N. Moir étaient les défenseurs éloquents contre toutes ces attaques injustes et déloyales. Quelques anglais, amis des Canadiens-français, ne craignaient pas de protester contre ce fanatisme qui existe encore de nos jours, hélas ! et qui existera toujours dans un pays cosmopolite comme le nôtre.

M. le Dr Nelson fut un de ces Anglais généreux. Il répondit un jour avec calme, mais avec énergie, au député de Hamilton qui avait fait une attaque furibonde contre les prêtres et le peuple catholique du Bas-Canada.

Citons quelques-unes de ses paroles :

"L'honorable membre pour Hamilton en parlant ainsi n'a que l'intention d'exciter les Haut-Canadiens contre les Bas-Canadiens pour soulever une guerre entre eux. C'est injuste. Le peuple du Bas-Canada est loyal et à qui cette loyauté est-elle due ? au clergé de l'Eglise catholique. J'ai été, dans mon tout jeune âge, un chaud tory-rouge, disposé à détester tout ce qui était catholique et canadien-français, mais une connaissance plus familière de ce peuple a changé mes vues ; j'ai été bientôt convaincu qu'en politique il ne demande rien de plus que ses droits. Je travaille, depuis 30 ans, pour cette cause de justice. J'espère que la position que j'ai prise ne sera pas une tache à ma mémoire et n'attirera pas de reproches sur mes enfants."

"Un fait suffisamment connu, c'est ma conduite et celle des Canadiens-français. Quand nous étions exilés sur une terre étrangère, nous n'avons jamais méprisé le souverain dont nous dépendions, ni le grand empire auquel nous restions toujours attachés. Nous sommes restés loyaux à la couronne d'Angleterre, nous avons refusé l'offre de citoyenneté que nous offraient poliment les Etats-Unis, nonobstant l'hospitalité généreuse et empressée avec laquelle nous avons été reçus là ; nous répondions que nous espérions encore retourner jouir de nos droits de sujets anglais au Canada".....

Que dites-vous, Messieurs, de cet attachement au sol natal ?... La loyauté des Canadiens a-t-elle faibli ? Non, ce que le bon vouloir de nos voisins n'a pas pu faire alors, il ne le peut pas plus aujourd'hui. Les Canadiens sont heureux à l'ombre du drapeau libéral de la Puissance du Canada et de l'Angleterre. La marine et la réciprocité ne feront pas de nous des impérialistes ni des annexionnistes. Nous serions fort surpris si le "bras yankee" se repliant sur nous, emportait avec lui une tranche du Canada, A CAUSE DE LA RÉCIPROCITÉ !

## Une question d'actualité

### La navigation d'hiver

Le lunch du Club Canadien, hier midi, au Café de l'Auditorium, avait pour hôte d'honneur un vieux loup de mer, le capitaine Peter Bourque, qui a vivement intéressé les convives en leur faisant part de ses rudes expériences dans le golfe St-Laurent.

M. Bourque croit à la parfaite possibilité de la navigation d'hiver dans le Golfe, qu'il connaît à fond pour l'avoir pratiquée pendant trente ans, soit comme chasseur de loup-marin, soit comme gardien du phare le plus stratégique du St-Laurent, celui du Rocher aux Oiseaux. Sa théorie est très simple ; il existe une route d'eau claire tout l'hiver à partir du Golfe jusqu'à l'embouchure du fleuve ; il ne s'agit que de la trouver, et pour cela il faut la connaître. A l'île d'Anticosti, le courant du fleuve se divise en deux branches, l'une chassant les glaces vers Belle-Ile, l'autre vers le sud. Entre ces deux obstacles flottants, il y a toujours un passage libre, que connaissent bien les chasseurs expérimentés qui vont tous les hivers à battre les troupeaux de lous-marins.

Le capitaine Bourque, présenté à l'assistance par le président, M. G. A. Vandy, a du reste si clairement exposé son sujet que nous lui cédons la parole :

Monsieur le Président et Messieurs,

Ce n'est pas la première fois que l'on entend parler de la navigation en hiver dans le Golfe et le fleuve St-Laurent. Ce projet a fait le sujet de bien des conversations, quoique je ne sache pas qu'il y ait eu de conférences spéciales données par des personnes pratiques, en dehors d'opinions privées exprimées par des hommes ayant quelque expérience des mouvements des glaces, mais aucun que je sache n'a contredit l'idée que la chose fût possible.

Je n'entreprendrai pas de démontrer jusqu'à quel point l'interruption de la navigation pendant les mois d'hiver est nuisible au commerce, ceci est du domaine des hommes d'affaires, ni de démontrer l'importance qu'il y aurait à faire monter les vapeurs jusqu'à Québec pour y livrer leurs cargaisons, malgré les retards que peut causer le passage à travers des champs de glaces, plutôt que de faire débarquer les cargaisons à St-Jean ou Halifax et les réexpédier ensuite par che-

min de fer. Ceci est encore une question d'affaires et n'est pas dans ma ligne ; je laisse cela à ceux que ça regarde spécialement, et j'aborde la question qui nous a conviés ici.

En 1896, j'ai été nommé gardien de phare du Rocher aux Oiseaux dans le golfe St-Laurent et j'y suis demeuré jusqu'en 1906, alors que mon fils m'a succédé.

En 1901, étant de passage à Québec, M. Geo. Tanguay que je connaissais depuis longtemps et qui savait que j'avais navigué à travers les glaces pendant de longues années, m'interrogea sur la possibilité de naviguer le golfe et le fleuve en hiver, et après que je lui eusse tracé sur la carte la route à suivre par les vapeurs qui entreprendraient ce voyage, M. Tanguay me présenta au bureau du Soleil, et j'eus une entrevue qui fut publiée. Je me rendis ensuite à Montréal où l'hon. Rodolphe Lemieux me présenta au bureau de La Presse et je donnai encore une entrevue. Les présidents des lignes Leyland, Dominion et d'une autre compagnie dont je ne me rappelle plus le nom ayant vu mon rapport sur la Presse me firent demander au bureau de la ligne Leyland afin de conférer sur la question de la navigation d'hiver, et là j'indiquai sur la carte, d'après l'expérience que j'avais du mouvement des glaces, la route à suivre par les vapeurs ; dès le même automne, une tentative fut faite, la Cie Leyland mit à la disposition de cette entreprise un de ses vapeurs, qui laissa Québec vers le 12 décembre, ce qui était déjà presque un mois plus tard que les autres vapeurs partis de ce port, et descendit le fleuve en mer libre, comme en été, mais je ne sais pour quelle raison il ne fit qu'un voyage.

En 1898, le steamer Gaspésie fut notifié par une compagnie pour faire la navigation entre un port européen et Paspébiac. Le 13 décembre, ce vaisseau passait le Rocher aux Oiseaux, sur une mer aussi libre qu'en été, se rendit à Paspébiac, prit une partie de sa cargaison, aborda Charlottetown, sur l'île du Prince Edouard, y compléta sa cargaison et se rendit en Europe. Il fit un deuxième voyage. Arrivé à Paspébiac à la fin de janvier, il prit sa cargaison et se mit en route le 6 février, alors que l'hiver était dans toute sa rigueur. Le capitaine ayant voulu suivre la même route qu'il avait suivie lors de son précédent voyage, dans la nuit alla s'engouffrer dans un champ de glace où il resta prisonnier jusqu'au 10 avril. La construction de ce vaisseau étant trop faible, il ne put forcer sa marche à travers la glace. Il fut délivré par un petit bateau de Terre-Neuve nommé le Kite et qui

commandé par le capitaine Dick de Port-au-Basque, lui fraya un chemin. Ce bateau, bien que plus petit et de deux fois moins de vitesse que le Gaspésie, en déployant toute sa force et grâce à l'expérience de son capitaine, réussit à délivrer celui qui avait été captif au milieu des glaces pendant deux mois. La cause de cet emprisonnement était due au manque d'expérience du capitaine sur la position des glaces ; lors de son départ de Paspébiac, il aurait suivi cette mer libre qui Pointe ouest d'Anticosti le long de la côte de Gaspé ou la Pointe sud-ouest d'Anticosti ; ainsi, il aurait suivi cet étroit mer libre qui se trouve toujours entre les deux banquises, dites : "la banquise du Golfe" et la banquise "du détroit de Belle-Ile."

A présent, je vais vous expliquer comment il se fait qu'il y ait un espace libre de glace à cet endroit, tandis qu'il n'y en a pas ailleurs généralement. C'est que le courant qui descend le fleuve St-Laurent se partage, à peu près à la Pointe des Monts ; une partie de ce courant prend sa course en longeant le Labrador et Anticosti, tandis que l'autre partie se dirige vers la côte sud, par le détroit de Northumberland et l'île du Prince Edouard. C'est ce qui cause cette séparation de banquises qui longe la côte du Labrador et la côte d'Anticosti ; souvent elle atteint le cap Ray à l'embouchure du golfe durant les hivers médiocres. Dans les hivers où il y a plus de glaces, le plus grand obstacle se trouve à franchir les environs de Cap Ray d'un côté et le cap Breton de l'autre. Une fois le cap Ray franchi, un navire doit prendre sa course vers la Pointe Est d'Anticosti ou plus à l'Est si les glaces l'exigent, afin de rencontrer cette séparation de banquises, laquelle, une fois atteinte, le conduira vers le fleuve ; il se dirigera vers le port qui lui sera assigné comme port d'hiver, soit Gaspé qui peut être atteint d'un côté, ou le Saguenay de l'autre, mais je ne connais pas les obstacles qu'il peut y avoir une fois rendu au Saguenay, pour procéder jusqu'à Québec.

Vous êtes peut-être anxieux de savoir où j'ai pris ces connaissances, c'est ce que je vais vous expliquer. Pendant 17 ans, j'ai fait la chasse aux lous-marins, durant les mois de mars ou avril, en golette à travers les glaces du golfe St-Laurent.

Pour trouver les endroits où se trouvent les lous-marins, avec nos bateaux à voiles, il nous faut des glaces épaisses, ou des ouvertures libres de glace ; ces endroits, nous savons où ils sont. La question est d'y parvenir, c'est alors que toute notre attention se dirige vers cette séparation de

(Suite à la 3<sup>ème</sup> page)

## Fashion

La mode est fin de Siècle qui marque ses partisans d'un quelque chose de particulier — et donne une individualité élégante à l'homme qui l'adopte correctement.

Les vêtements FASHION-CRAFT sont l'Excelsior de la mode.

AGENCE DE QUEBEC  
L. A. ROY  
178 Rue St-Jean

## Craft

L'ART est habile dans le choix de ses couleurs artistiques — la confection de ses modèles nouveaux et aristocrates — ce qui signifie qu'il ne suit pas les sentiers battus de la fabrication courante.

Tels sont les vêtements FASHION-CRAFT.

Prix  
\$15.00 à \$35.00  
AGENCE DE QUEBEC  
L. A. ROY  
123 Rue St-Joseph



## LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNE

Bureau principal et cinq succursales à QUEBEC.  
Deux succursales à LÉVIS.

Les succursales de ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-BAPTISTE et L'IMMOLOU, à Québec, et rue EDEN, à Lévis, sont aussi ouvertes les LUNDIS et SAMEDIS soirs de 7 hrs à 8.30 hrs.

Coffrets de sûreté à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE de ST-ROCH. Prix des coffrets \$4.00 et plus, suivant dimensions.

**BANQUE A DOMICILE.** La Caisse d'Economie est maintenant en mesure d'offrir au public des petites banques qui ont l'avantage d'être à toute heure prêtes à recevoir les dépôts. Le public ne manquera pas d'apprécier cet excellent moyen d'inspirer, surtout aux enfants le goût de l'épargne.

La Caisse d'Economie en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

## AU PALAIS ROYAL



ED. VINTON et son chien au Palais Royal cette semaine.

"Ed. Vinton et son chien," la comédie "L'Anglais tel qu'on le parle," font courir tout Québec qui veut rire, au PALAIS ROYAL, cette semaine. Ceux qui ont entendu et vu ces deux excellents numéros, veulent tous les revoir, et ceux qui ne les ont pas vu feraient bien de s'y rendre.

Pour la semaine prochaine, la direction s'est assurée un service de vues religieuses qui feront sensation. En plus, on a mis à l'affiche l'excellent petit drame "La mort du poète ou Octave Crémazie." Tout le monde connaît

l'histoire de ce pauvre Crémazie, canadien exilé sur le sol français, et mourant loin des siens en pensant à son vieux Québec.

"The musical Pierrots" ou les "Pierrots musical", est un numéro de vaudeville d'une grande nouveauté. Les costumes sont magnifiques et les chansons françaises et anglaises sont admirables. Donc, gros succès pour la semaine prochaine comme cette semaine, au PALAIS ROYAL.

N'oubliez pas aujourd'hui : "Vinton et son chien."

## Chronique Maritime

### Service des Signaux

Il n'y a aucun changement dans le service des signaux avec hier.

### Mort en mer

Boston, 6. — Samuel J. Beswick, collecteur du revenu à Portland est mort aujourd'hui sur le steamer Cymric. Il s'était embarqué malade et tous les meilleurs soins des médecins du bord ont été impuissants à le sauver.

### Goélette retrouvée

Boston, Mass., 6. — La goélette Manchester Haynes, que l'on croyait perdue depuis un mois est arrivée ici ce soir. Elle a été bien endommagée par les dernières tempêtes.

### 1,720 personnes en danger

New-York, 6. — Le steamer Prinzess Irene, de la ligne North German Lloyd, ayant à son bord dix-sept cents vingt passagers, s'est jeté sur un banc de sable, sur les côtes de Long Island à cin-

## La journée d'hier

M. Jules Hone quitte le Pacifique

Pour ouvrir un bureau à Montréal

Les nombreux amis de M. Jules Hone, l'actif agent du Pacifique à Québec, apprendront avec regret son départ de Québec ainsi que de la compagnie du Pacifique.

Durant de si nombreuses années, M. Hone était pour tous les voyageurs, le fidèle conseiller. Si on se proposait de faire quelque voyage lointain, vite on recourait à ses lumières et le dévoué agent était là prêt à tracer un itinéraire.

M. Jules Hone, jr., est né à Montréal le 8 septembre 1874. Il fit ses études à l'Académie Commerciale de Montréal, où il obtint ses diplômes en 1889.

Entré au service de la Compagnie Canadienne-Pacifique, le 14 mars 1889, comme commis dans le bureau du comptable, au bureau-chef à Montréal, il fut nommé secrétaire de M. T. A. McKinnon, le gérant du trafic, quelques mois plus tard, au commencement de l'année 1890.

Au mois d'août 1891, il faisait partie du personnel du bureau des billets pour la ville de Montréal. Remplacé le commis en chef du bureau de Québec durant une grande partie de l'été 1892. Le 27 septembre de la même année, il fut promu au grade de commis en chef, au bureau des billets pour la ville d'Ottawa, situation qu'il occupa jusqu'en juillet 1893, pour prendre ensuite la position d'assistant commis en chef au bureau général de la compagnie, à Montréal. Le 21 juin 1896, il fut nommé agent de billets à l'Hôtel Windsor à Montréal, ce fut sa dernière position en cette ville.

Le 1er novembre 1903, M. Hone devint le représentant de la Compagnie Canadienne-Pacifique, à Québec, ayant sous sa juridiction les départements de fret des passagers, du fret et des paquebots, en novembre 1906, vu l'accroissement des affaires, il y eut réorganisation et M. Hone garda le contrôle des départements des passagers et paquebots.

M. Hone a formé en 1907, la Compagnie Cartage & Transfer, qui est d'une grande utilité et qui a eu beaucoup de succès. Je fait aussi partie de la Chambre de Commerce de Québec, est membre du Club de la Garnison, de la Société du Parler Français, et officier ou membre honoraire de nombre d'associations, genre social et athlétique, de la ville de Québec.

Nous le voyons partir avec regret et nous lui souhaitons le plus brillant succès dans sa nouvelle carrière.

### Cour Supérieure

Sir Frs Langelier a rendu jugement hier, dans la cause de Archer vs Plante, tel que demandé.

Jugement sera rendu ce matin à 10.30 h. par l'hon. juge Cannon, dans les causes de Étienne Simard vs Edgard Pelletier et de Amanda Laroze vs Omer Plamondon.

### Enquête du Coroner

Le coroner Joliveau fera enquête ce matin, à St-Romuald, sur le mort de Mme Ennod, trouvée morte dans son lit, et dont nous donnons les détails hier.

### Nettoyage des rues

La pluie, puis la chaleur du soleil, hier, ont contribué pour beaucoup à la disparition de la neige. L'eau coulait dans les rues comme de plus bel.

Il est à présumer qu'en peu de temps, grâce à la température favorable, grâce aussi aux travaux que feront faire les propriétaires, les rues et principalement les trottoirs seront entièrement nettoyés.

### Pour Montréal

M. Cyrille Delage, M.P.P., est parti hier soir pour Montréal pour affaires professionnelles.

### Belle saïsie

Le garde-chasse Gendron a fait, ces jours derniers, une saïsie de 14 poux de daims au Lac Noir, Mégantic.

Brillant euchre en perspective  
Il y aura mardi prochain le 11 courant un très chic concours de euchre pour dames et demoiselles aux salles de l'Auditorium à 2 h. 30 de l'après-midi.

Cette fête d'après-midi est organisée par Mesdames C. F. Delage et H. D. Barry au profit de l'œuvre de la Croix et promet d'être une très jolie fête.

### TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer.

## PALAIS ROYAL

SEMAINE DU 3 AVRIL 1911

C. A. PARADIS, Directeur,  
J. R. TREMBLAY, Gérant

Vues animées VAUDEVILLE COMEDIE

JEUDI en matinée, distribution de magnifiques cadeaux aux enfants.

ED. VINTON et son CHIEN

Il devait venir Il doit venir Il doit y être  
Il n'est pas venu Il viendra Il y sera

\$1.00 Pour les Dames \$1.00  
Un billet de une piastre (\$1.00) sera tiré au sort, parmi les Dames à toutes les matinées.

L'ANGLAIS tel qu'on le parle

Comédie qui a obtenu 300 représentations consécutives à Paris

VIELE RATE dans L'interprète

Hogson M. J. R. TREMBLAY  
Julien Acondel A. FORTIN  
L'inspecteur A. NAUBERT  
Betty Mde J. R. TREMBLAY  
La Caissière Mde NOZIERES

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI  
6, 7, 8 Avril, Grand Surprise

Villeraie, dans ses nouvelles Chansons

## National - Vaudeville

Ancienne Salle Jacques-Cartier

SEMAINE, du 3 AVRIL

NORMAN BROTH-ERS  
Fameux Jongleurs

SIGNOR DALIAN  
Magicien, une SURPRISE

THE TWO ETTEVILS  
Célèbres acrobates sur anneaux volants, une nouveauté dans le genre.

EXCELLENT PROGRAMME DE VUES ANIMÉES  
Changements 3 fois par semaine

Admission : 5c. et 10c.

MATINEES—1ère représentation à 2 heures précises : 2ème représentation, entre 3 h. et 3 h. 30.

SOIRES—1ère représentation à 7 h. précises : 2ème représentation, entre 9 h. et 9 h. 15.

## Patinoir à Roulettes

Aux VARIETES

Ouvert de 9.30 a. m. à 10 hrs p. m.

Fanfare tous les soirs et samedi matinée. Joute de hockey pour coupe "Paquet" tous les vendredis soirs à 9.30 hrs.

GRANDE MASCARADE LE 17 AVRIL

L. J. B. BEAULIEU  
Propriétaire

JOS. BEDARD  
Gérant

## Club des Marchands

Rue de la Couronne

Salles d'Echantillons et Bureaux d'Affaires

AUSSE : de Vastes Salles qui donneront satisfaction aux Sociétés Mutuelles.

M. BEDARD, Prop.

TEL. 2182

17m. au 25 a.

## Position Demandée

Un jeune homme connaissant très bien la tenue-de-livres, clavographie et sténographie, désire une position comme teneur-de-livres, dans un bureau ou magasin.

Prière s'adresser par lettre à, G. S.

183, Prince-Edouard, QUEBEC ou au bureau de

LA VIGIE

## Hotel VICTORIA

QUEBEC

LE MEILLEUR HOTEL POUR LES TOURISTES QUI VISITENT LA VIEILLE CITE DE QUEBEC

Acommodation pour 200 pensionnaires. Téléphone dans toutes les chambres. Elevateur pour passagers. Les tramways électriques se dirigent vers toutes les parties de la ville arrêtent à la porte. Excellente cuisine. Suite de chambres avec bain. Pour informations concernant laux, etc., adresser à

H. FONTAINE, prop.

## KING EDWARD HOTEL

PLAN Américain \$2.00 par jour. PLAN Européen \$1.00 par jour.

9-11 rue Desjardins Québec

Prix spéciaux pour la saison de l'hiver.

Pour d'autres informations s'adresser à l'office.

Téléphone privée 1647.

Téléphone public 3422.

JOS. LAPOINTE, Gérant.

## Qualité supérieure

Le favori du fumeur difficile.



## PRIX INTE-RESSANTS

PARFUMS PIVER

Assortiment ordinaire, 1 bouteille par boîte

Lotion Safranor, Tréle, Azura, etc., ligne complète

Lotions en litres, (6 fois la grandeur ordinaire)

Savons Toilette assorties

Poudres Toilette

Parfums Piver ou Roge et Gallet à l'once

PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE

Coin St-Jean et du Palais

Téléphone 842

## Restaurant licencié à vendre

L'aménagement parfait ; état des affaires facile à démontrer. Raison cause de départ.

S'adresser à O. P. D., La Vigie, Québec.

## ON DEMANDE

On demande des petits porteurs pour distribuer le journal l'Ami de l'Ouvrier. S'adresser aujourd'hui au No. 83 rue du Pont.

## Le ministère des Travaux publics

Le 26 avril 1911, des soumissions pour la construction d'un prolongement du quai ouest, à la Station de la Quarantaine, Gros-Île, com. de Montigny, Québec, lesdites soumissions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire et porter sur leur enveloppe en sus de l'adresse le mot : "Soumission pour prolongement du quai Gros-Île, Québec"

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumissions au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de M. A. K. Deary, ingénieur de distr. et, Hôtel des Postes, Québec, M. J. L. Michaud, ingénieur de distr. et, Hôtel de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, Québec.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations et du lieu de leurs résidences.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront renvoyés.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 27 mars 1911.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

## \$12.05 BOSTON ET RETOUR

Départ par tous les trains réguliers, JEUDI le 13 Avril.

Retour, LUNDI le 24 Avril 1911.

La seule ligne faisant circuler des Wagons-Lits, direct de QUEBEC à BOSTON

Pour billets et renseignements généraux s'adresser à 30 Rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 Rue Dalhousie, ou Château Frontenac ou à la gare du Palais.

JULES HONE, J.

Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

## SERVICE EXCELLENT ET DIRECT

Pour billets et renseignements généraux s'adresser à 30 Rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 Rue Dalhousie, ou Château Frontenac ou à la gare du Palais.

JULES HONE, J.

Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

## Grand Trunk Railway System

EXCURSIONS DE FERMERS

A PRIX RÉDUITS POUR L'Ouest Canadien

Excursions de fermiers à prix réduits pour l'Ouest Canadien par le Grand-Tronc, voie double jusqu'à Chicago, etc. Les billets seront en vente à très bas prix, le 13 AVRIL et tous les seconds MARDIS jusqu'au 19 SEPTEMBRE.

La plus belle contrée du monde pour colons dans le monde entier se trouve sur le parcours du Grand-Tronc Pacifique dans les Provinces de Manitoba, Alberta, et Saskatchewan.

Vous pouvez avoir sans frais, au bureau des billets du G. T. des brochures, donnant la description des campagnes de l'Ouest avec cartes géographiques et toutes les informations nécessaires concernant les "Free homesteads"

## E. Théo. Paquet

AVOCAT

NORWICH UNION BUILDING APARTMENTS

88, Rue St-Pierre Québec

Téléphone 1406

Rés. 7, Ste-Ursule. Tél. 3342

## CAFE DE L'AUDITORIUM

142 rue St-Jean,

Pension par semaine \$3.50

Huitres, la douzaine 35cts et 50cts

Repas 35cts, 6 plats pour \$1.50

Teach sur Grill 35cts

Euchre parties (lunch compris) 25cts chaque.

Banquets \$1.00 par tête en montant.

Ouvert jusqu'à une heure du matin.

P. W. DUCAL, PROP.

## Docteur Albert Angers

Ex-interne de la Maternité et ex-chef des hôpitaux de Paris.

SPECIALITE : Accouchements malades des femmes et des enfants.

BUREAU et RESIDENCE

271 1/2, Rue St-Joseph

Tel. 3653. 15 h. à 8 h.

## A. LEOFRED

INGENIEUR CIVIL

(GRAD. LAVAL ET MCGILL)

SPECIALITE : AQUEDUCS

39 RUE ST-JEAN, QUEBEC.

TELEPHONE 545

## JOBIN & PAQUET

Ferblantiers-Plombiers

72 et 78, Cote d'Abraham

Téléphone 1089.

Eclairage au gaz et à l'électricité, Téléphone et Sonneries Électriques.

Spécialité : Système de chauffage à eau chaude à la vapeur et à air chaud.

Résidence : 5 Collins. Tél. 1061

## LIONEL CANNON

NOTAIRE

Bloc Banque d'Hochelega

126, rue St-Pierre - QUEBEC

EDOUARD HAMEL, J. des R. TESSIER, B. A. Sc.

HAMEL & TESSIER

INGENIEURS CIVILS

Banque de la Banque d'Hochelega

136, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

Téléphone 2689

DE M. CROTEAU

ARPENTEUR-GEOMETRE

50, RUE DE SALABERRY

QUEBEC.

Téléphone 2066.

Lucien Cannon, B.A.L.L.L.

Charles Power, B.A.L.L.L.

CANNON & POWER

AVOCATS

93 rue St-Pierre, Québec

Tel. 3822

20sept-

## \$15.10 New-York ET RETOUR

Départ par tous les trains réguliers JEUDI le 13 Avril.

Retour, LUNDI le 24 Avril, 1911.

Wagons-Lits, (avec service restaurant) direct de Québec à New-York, par le train faisant la Gare du Palais, à 1.30 p. m.

JEUDI LE 13 AVRIL

QUESTION D'ACTUALITE

(Suite de la 1ère page.)

Quais plus haut relatée, et que nous pouvons l'atteindre, nous sommes certains de pouvoir gagner et nous diriger où se trouvent les loup-marins, mais nous ne pouvons pas attendre ce jour, vu la faiblesse de nos vais-

seaux. Les vaisseaux de Terre-Neuve, sont à vapeur, bien que d'un tonnage, le plus fort atteigne à peine 300 tonneaux, avec une force motrice qui leur fait faire de 7 à 8 nœuds à l'heure, et les vaisseaux peuvent aller où ils veulent dans le golfe, à travers les glaces.

Ici, le capitaine cite une courbe de lettres écrites à son fils, dit-il par le capitaine Bartlett, un navigateur terre-neuvien qui n'a pas froid aux yeux. Le 13 février dernier, au cœur de l'hiver le plus rigoureux qu'on ait vu depuis trente-cinq ans, le port de Sydney était encore bloqué de glaces, et le port de Halifax même ayant gelé, le capitaine Bartlett parlait de partir pour la chasse au loup-marin comme pour une bête. Il disait simplement : "Nous partirons de St-Jean pour Port-au-Basque le 2 mars. Vous aurez qu'à mettre vos lettres dans une grande enveloppe, et je les ferai tenir aux autres vaisseaux. La flotte de chasse se compose du Viking, du Southern Cross, du Kite, du Labrador et du Harlaw, de Halifax. Cela a tout fait que nous avons de la besogne toute faite, car la glace doit être égarée dans un hiver rigoureux comme celui-ci. Je serai heureux de recevoir votre lettre pendant le jour qu'un de nos plus forts vaisseaux d'acier engagés dans la chasse du golfe pourra passer jusqu'au Rocher aux Oiseaux à travers n'importe quelle glace."

Le 10 mars, le capitaine écrit à son vaisseau le Viking, Port-au-Basque : "Si le temps permet de sortir du port, nous partirons demain matin à 8 heures. Je vous envoie par les bulletins du golfe qu'il y a du loup-marin en abondance autour des Îles Bryon, j'espère donc que les insulaires attendant leur part de printemps. Nous aurons sans doute fort à faire, mais nous espérons tout de même l'attendre. La flotte du golfe est toute appareillée, n'attendant que le moment de partir." Trois jours après, comme on le verra plus loin, le Viking était rendu aux Îles.

M. Bourque aime à citer cette correspondance d'hiver pour démontrer que l'hiver dans le golfe ne fait pas peur à tout le monde. De fait, il a rapporté dans le cours de son intéressante causerie ce fait tout récent encore, que ces petits steamers de Terre-Neuve sont allés aux Îles de la Madeleine, accomplissant en trois jours ce que le Stanley avait dû renoncer à faire après quinze jours de manoeuvres inutiles, tout simplement parcequ'il avait pris la mauvaise direction, ignorant les routes d'hiver, qui sont toujours libres.)

En 1898, lorsque le Gaspésia fut emprisonné dans les glaces, le steamer Hope, capitaine Bartlett, fut envoyé à son assistance. Parti de St-Jean de Terre-Neuve le 6 mars, il aborda le Rocher aux Oiseaux le 9; le 10, il rencontra le Gaspésia qui était prisonnier au nord des Îles de la Madeleine. Après pourparlers entre les deux capitaines, celui du Gaspésia refusa les offres du Capt. Bartlett, qui lui demandait \$80,000 pour le retirer de sa position; de là, le dernier se dirigea à 30 milles plus au nord vers le fleuve, toujours dans les glaces, et rencontra les troupeaux de loup-marins, il en prit 27,000, ce qui lui réalisa une somme d'environ \$100,000 et était de retour à St-Jean vers le 12 avril. Ce fait eut lieu durant un hiver très rigoureux et dans un golfe rempli de glace. Ceci vous démontre qu'il faut des vaisseaux construits un peu fortement, et des capitaines qui seraient disposés à suivre les avis d'hommes d'expérience.

Je vous ferai aussi remarquer que j'ai été le gardien du Rocher aux Oiseaux pendant 9 ans. Ce rocher, situé au milieu du golfe, avait été baptisé par feu le Dr Fortin, député de Gaspé, dans ses rapports de nombreux voyages à travers le golfe. Le docteur, dis-je, avait baptisé ce rocher "la sentinelle du Golfe" vu sa position géographique, qui se trouve à 70 milles du Cap Ray, 70 milles de la Pointe Est d'Anticosti, 56 milles du Cap Breton, 70 milles de l'Île du Prince Edward. J'avais des rapports à faire tous les jours sur le mouvement des glaces, leur densité, leur direction, leur première ap-

parition et leur entière disparition. Je n'ai jamais enregistré de glaces, durant les 9 années que j'ai été gardien, avant le 8 janvier et quelquefois pas avant le 15. En 1902, il n'y a pas eu de glaces du tout à enregistrer. L'hiver dernier non plus. Dans les hivers les plus rigoureux, je n'ai pas vu de fortes banquises avant le 15 février ou le 1er mars. Les grosses glaces se forment dans la rivière du St-Laurent, la Baie des Chaleurs, etc., en eau fraîche. Les glaces formées d'eau salée ne sont ni grandes, ni fortes, elles sont comme le sel, elles s'émiettent par petits morceaux, mais les glaces qui se forment en eau douce sont dures, solides et quelquefois d'un demi-mille à deux milles de circonférence. Un vaisseau qui a du pouvoir, s'il rencontre de ces banquises, les fait mouvoir, se disjoindre, il se fraie un passage entre ces glaces ou entre deux de ces glaces de 1 à 2 milles de longueur en eau claire; s'il ne peut réussir du premier coup, il recule, revient à la charge, jusqu'à ce que les glaces cèdent sous le poids de sa force.

Maintenant, cette navigation est-elle toujours possible? Je dis oui, en admettant qu'il peut y avoir des retards par la rencontre des champs de glaces, pour une journée ou deux, suivant leur densité; d'ailleurs, ces glaces étant toujours en mouvement, il arrive souvent qu'elles se brisent, se séparent d'elles-mêmes. Il peut y avoir aussi des retards causés par les tempêtes, des vents contraires, durant les hivers rigoureux, mais je crois pouvoir affirmer que 7 fois sur 10, il n'y aura presque pas de retard, avec de bons bateaux et des capitaines expérimentés. Je crois même que l'ouvrage que le Montcalm fait à Québec en hiver est bien plus difficile que les plus grands obstacles que l'on pourra rencontrer dans le Golfe.

Cette année même, le Viking, petit bateau terre-neuvien, parti de Port-au-Basque, le 11 mars, était aux Îles de la Madeleine et au Rocher aux Oiseaux le 13, dominant des nouvelles de ce rocher par marconigramme. Son capitaine, connaissant quelle route suivre, a fait ce trajet dans un très court temps, tandis que le Stanley, steamer du gouvernement, après avoir tenté, pendant quinze jours, de se rendre aux Îles de la Madeleine avec la malle, n'a pu y parvenir, ayant voulu prendre une route droite et la suivre de l'Île St-Paul au Rocher aux Oiseaux tandis que dans les glaces, il faut s'attendre à être obligé de varier sa course. Ce bateau, le Stanley, a juste deux fois la force du Viking, qui a fait le trajet en deux jours, alors que le Stanley, après quinze jours, a été obligé d'abandonner la partie.

Cet incident, qui date du mois dernier, fut porté à la reconnaissance du gouvernement, par la dépêche suivante dont M. Bourque a donné lecture :

Grindstone, 13 mars 1911

Hon. R. Lemieux,

Ministre des Postes, Ottawa.

Les trois steamers loup-marins Viking, Kite and Harlaw, qui à eux trois n'ont pas le nombre de chevaux-vapeur du Stanley, étaient entre l'Île Bryon et le Rocher aux Oiseaux ce matin, trois jours après avoir quitté Terre-Neuve. S'ils l'avaient voulu, ils auraient été ici à Grindstone, à midi. Ne serait-il pas possible d'envoyer le Stanley faire une nouvelle tentative, puisque les petits bateaux de chasse ont prouvé que ce n'est pas une chose impossible d'arriver jusqu'ici.

W. C. LESLIE.

Je me ferai un plaisir d'indiquer, sur la carte, les observations que j'ai faites sur les courants dans le fleuve et dans le golfe, aussi d'autres constatations que j'ai faites et que je pourrai relater, si l'occasion nous amène encore sur cette question.

J'espère que mes faibles remarques seront de quelque utilité, et je vous remercie de votre bienveillante attention, vous demandant d'user d'indulgence pour le peu d'éloquence que j'ai apporté en vous soumettant ces quelques remarques. Je l'ai fait de bonne foi et avec connaissance de cause, à raison de mon expérience personnelle et par les faits dont j'ai été témoin.

La navigation d'hiver dans le golfe et le fleuve est possible, le commerce l'exige, le pays la réclame et l'avenir verra, couronnés de succès, ceux qui en prendront l'initiative. Merci, messieurs, de l'attention que vous m'avez prêté.

il a exprimé l'opinion que la côte de Gaspé est accessible tout l'hiver.

Parlement fédéral

UN PETIT JEU qui ne PREND PAS

UNE FOIS DE PLUS, LA CHAMBRE ACCORDE AU GOUVERNEMENT UN VOTE DE CONFIANCE

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, Ont., 6.— M. Perley, député conservateur d'Argenteuil représente un des comtés ruraux de la province de Québec. Les cultivateurs y sont en grande majorité et par conséquent la question de la convention douanière Taft-Fielding le jette dans un grand embarras pour les prochaines élections. Comme les autres députés ruraux, il ne lui est guère possible de se prononcer carrément contre cet arrangement que les cultivateurs demandaient depuis longtemps à grands cris et approuvent avec l'unanimité que l'on sait. Pris entre deux feux, les principes arriérés de son parti d'un côté et les desirs de ses électeurs de l'autre, il ne savait que faire lorsqu'il a fait une découverte générale. L'hon. M. Fielding, croit-il, n'était pas suffisamment renseigné sur l'état des affaires de certains petits pays comme le Chili, l'Argentine, etc., lorsqu'il a fait son arrangement avec les Etats-Unis. Tous jours d'après lui, il a eu tort de le faire et, toujours de logique en logique, une motion de non-confiance était devenue de rigueur.

Aussi l'a-t-il proposée et après-midi au moment où l'orateur allait quitter le fauteuil pour permettre à la chambre d'aller en subsides, alléguant que le débat sur la réciprocité doit être abandonné parce que la Chambre n'a pas de renseignements suffisants sur la question. C'est-à-dire qu'il n'a pas prétendu que la réciprocité telle que proposée n'est pas dans l'intérêt du pays, mais qu'il vaut mieux attendre afin d'être plus renseigné, de connaître, par exemple, le prix actuel des denrées dans ces pays comme aux Etats-Unis et de savoir si le Canada retirera des bénéfices de la convention.

C'était reprendre la discussion par une espèce de tangente, mais M. Perley et ceux qui l'ont supporté, M. R. L. Borden et autres, n'ont réussi qu'à tourner dans le même cercle pendant toute la séance de l'après-midi et du soir qu'a duré le débat.

M. Perley a fait montre de bien peu d'habileté en donnant des statistiques qui sont précisément celles que demandait sa motion.

Ce débat manquait un peu de nouveauté puisqu'il s'agissait de la crainte de l'annexion. L'opposition en a pris occasion pour ressasser tous les vieux arguments apportés depuis deux mois.

Cela n'a pas empêché l'hon. M. Fielding d'extraire des déclarations et déclamations de la gauche des arguments ad hominem absolument péremptoires. La politique de la réciprocité, a-t-il dit, est le rêve de tous les hommes d'affaires et nous avons l'honneur de l'avoir réalisé et nous aurons pour le pays une prospérité qui ferait la joie même de nos adversaires s'ils pouvaient une fois se décider à mettre l'intérêt public au dessus des intérêts de parti.

A un moment donné, le ministre des Finances a soutenu seul un feu roulant de questions de la part de toute l'opposition. Ses réponses vives et péremptoires ont fait ressortir ses profondes connaissances en économie politique et son jugement prodigieux sur les événements passés, présents et futurs.

M. Borden, le chef de l'opposition, lui a succédé, à M. Borden l'hon. M. Fisher et ainsi de suite. Les discours n'ont pas été longs, mais ils ont été vifs et amusants.

En somme, après les exposés éloquentes faits par M. Fielding et sir Wilfrid Laurier, de la réciprocité, le débat incident soulevé et après-midi ne pouvait guère jeter un jour nouveau sur la question.

Au vote pris à 10.30 h. la Chambre a rejeté par 98 à 64 l'amendement Perley. La majorité, relativement peu considérable, s'explique par le fait que le vote a été organisé par surprise en l'absence d'un grand nombre de députés libéraux; c'est la deuxième fois que le cas se présente durant cette session.

La Chambre ne siégera pas du 12 exclusivement au 19 inclusivement.

La Chambre s'est ajournée à 1.05 h.

Beaucoup de Québécois iront à New-York pour la fête de Pâques

Nous avons beaucoup de demandes pour des places dans nos wagons-lits de Québec à Boston et de Québec à New-York. Il est bon de faire remarquer au public voyageur que la ligne du Canadien du Pacifique est la seule faisant circuler des wagons lits directement entre ces villes.

Nous conseillons à ceux qui feront le voyage de bien vouloir se présenter aussitôt que possible afin de retenir les meilleures places disponibles.

JULIES HONE, Jr.

Agence générale de chemins de fer et paquebots, 30, rue St-Jean, angle de la côte du Palais, 16, rue Dalhousie, au Château Frontenac ou la Gare du Palais.

INSTITUT CANADIEN

Cours de littérature française

La cinquième conférence de M. R. du Roure aura lieu le vendredi, 7 avril, à 8 heures et quart.

Sujet : DE LA REVOLUTION AU ROMANTISME.

Sommaire : Mme Roland et Mme de Staël.—Les prisons de la Terreur.—Mme Récamier, Chateaubriand et leurs amis.—Le romantisme : le salon de l'Archeval.—Delphine Gay.—Mme Desbordes-Valmore. — George Sand 5-6-7.

On demande immédiatement un bon typographe, ayant l'expérience générale nécessaire pour prendre charge d'une imprimerie à la campagne. Dans la réponse à cette avis, indiquer références et recommandation

S'adresser à : D. R. au bureau de la Vigie

DONNEZ VOS COMMANDES IMMEDIATEMENT

POUR LES MEILLEURES QUALITES DE CHARBON ET DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Nous avons en mains un stock considérable de Charbon de toutes sortes, ainsi que ciment Portland et Aisen, Terre à feu, Tuyaux de Drainage et Embranchements, Briques pressées Laprairie, briques Écossaises de toutes sortes, Charbon de bois Feuilles d'Érable, Rockwall, et Plâtre.

LA CIE GLODE Ltée

190, rue GRANT, QUEBEC.

TEL. 2663

Regal Motor Car Coy

DETROIT MICH.

Model " N " 20-25 \$ 1200.00

Model " L " 30 h. p. \$ 1350.00

Model " L. F " quatre porte \$ 1400.00

Model " S " quatre porte 40 h. p. \$ 2000.00

A. GAGNON & CIE

155-157, Rue du Pont

Agent pour la Province

J. O. MASSICOTTE, MANUFACTURIER

DE BIJOUTERIES

GROS ET DETAIL

Vu mon prochain déménagement aux Nos 7 et 9 rue St-Joseph

30 et 40 p. c. de réduction sera accordée sur tout achat.

AUSSEI en main Show-cases et vitraux à 50 p. c. de réduction.

365, ST-PAUL. Consultez mes vitrines et voyez mes prix.

VOTRE INSTALLATION DE LUMIERE ELECTRICITE

Comme nous avons le plus grand assortiment pour installations à l'électricité comprenant Electroliers, et que nous sommes en mesure d'exécuter à votre entière satisfaction tout travail de ce genre, nous comptons sur votre encouragement. Nous faisons une spécialité de décoration, électriques; d'Eglises, Théâtres, etc.

BOGUE & PICHER

Enreg.

18 RUE DE LA COURONNE

TELEPHONE 2727

DEBENTURES

de la Corporation de L'ECOLE TECHNIQUE DE QUEBEC

garanties par le Gouvernement de la Province de Québec.

Des soumissions cachetées, pour l'achat de deux cents débentures de mille piastres chacune, émises par l'Ecole Technique de Québec, seront reçues par le soussigné jusqu'au 18 Avril 1911 à midi.

La Corporation ne s'engage à accepter ni les plus élevées ni aucune des soumissions.

Ces débentures sont remboursables dans quarante ans de la date de leur émission et portent intérêt au taux de quatre pour cent par an, payable semi-annuellement, au bureau de la banque de Montréal, à ses bureaux-chefs, à Québec, à New-York, ou à Londres, Angleterre, et sont garanties tant en capital qu'en intérêts par le Gouvernement de la Province de Québec.

Arthur Picard

Président,

199 Rue St-Jean, Québec.

6 a.—9 f.

Typographe demandé

On demande immédiatement un bon typographe, ayant l'expérience générale nécessaire pour prendre charge d'une imprimerie à la campagne. Dans la réponse à cette avis, indiquer références et recommandation

S'adresser à : D. R. au bureau de la Vigie

D. R. au bureau de la Vigie

DONNEZ VOS COMMANDES IMMEDIATEMENT

POUR LES MEILLEURES QUALITES DE CHARBON ET DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Nous avons en mains un stock considérable de Charbon de toutes sortes, ainsi que ciment Portland et Aisen, Terre à feu, Tuyaux de Drainage et Embranchements, Briques pressées Laprairie, briques Écossaises de toutes sortes, Charbon de bois Feuilles d'Érable, Rockwall, et Plâtre.

LA CIE GLODE Ltée

190, rue GRANT, QUEBEC.

TEL. 2663

Regal Motor Car Coy

DETROIT MICH.

Model " N " 20-25 \$ 1200.00

Model " L " 30 h. p. \$ 1350.00

Model " L. F " quatre porte \$ 1400.00

Model " S " quatre porte 40 h. p. \$ 2000.00

A. GAGNON & CIE

155-157, Rue du Pont

Agent pour la Province

J. O. MASSICOTTE, MANUFACTURIER

DE BIJOUTERIES

GROS ET DETAIL

Vu mon prochain déménagement aux Nos 7 et 9 rue St-Joseph

30 et 40 p. c. de réduction sera accordée sur tout achat.

AUSSEI en main Show-cases et vitraux à 50 p. c. de réduction.

365, ST-PAUL. Consultez mes vitrines et voyez mes prix.

VOTRE INSTALLATION DE LUMIERE ELECTRICITE

Comme nous avons le plus grand assortiment pour installations à l'électricité comprenant Electroliers, et que nous sommes en mesure d'exécuter à votre entière satisfaction tout travail de ce genre, nous comptons sur votre encouragement. Nous faisons une spécialité de décoration, électriques; d'Eglises, Théâtres, etc.

BOGUE & PICHER

Enreg.

18 RUE DE LA COURONNE

TELEPHONE 2727

DEBENTURES

de la Corporation de L'ECOLE TECHNIQUE DE QUEBEC

garanties par le Gouvernement de la Province de Québec.

Des soumissions cachetées, pour l'achat de deux cents débentures de mille piastres chacune, émises par l'Ecole Technique de Québec, seront reçues par le soussigné jusqu'au 18 Avril 1911 à midi.

La Corporation ne s'engage à accepter ni les plus élevées ni aucune des soumissions.

Ces débentures sont remboursables dans quarante ans de la date de leur émission et portent intérêt au taux de quatre pour cent par an, payable semi-annuellement, au bureau de la banque de Montréal, à ses bureaux-chefs, à Québec, à New-York, ou à Londres, Angleterre, et sont garanties tant en capital qu'en intérêts par le Gouvernement de la Province de Québec.

Arthur Picard

Président,

## VISITE DU MAIRE ET DES ECHEVINS

(Suite de la 6e page)

Ce service est sous la direction de M. Kelso. C'est l'un des départements les plus intéressants à visiter. M. Kelso a surtout chargé des appareils optiques et matières lumineuses, de l'installation des lanternes et de leurs accessoires. On a subtilisé des appareils modernes dioptriques aux anciens dans bon nombre d'entre les principaux phares côtiers.

Les appareils optiques employés aujourd'hui dans le service des phares consistent en lanternes dans lesquelles fonctionnent des feux à éclats rapides, des feux à éclipses, et des feux fixes (rouges et blancs). Dans le district de Québec, l'acétylène a été substitué au gaz Pintish et cette année même le feu de Beaujeu sera illuminé par ce nouveau procédé.

Les sonneries sous-marines ont donné beaucoup de satisfaction depuis quatre ans, tant pour leur fonctionnement ininterrompu que pour leurs excellents services comme signaux avertisseurs et pour n'en donner qu'un exemple, disons qu'un jour, à bord de l'Empress of Ireland, on entendit à 10 milles de distance, la sonnerie du bateau-feu de Larcher-Shoal, dans la baie de Fundy.

Le service des signaux est très bien aménagé. Une ligne téléphonique privée a été installée de Québec à Montréal, donnant des communications avec 11 stations et une autre avec la Grosse-Île et l'Île aux Grues.

Trente-cinq stations sont reliées par télégraphe et chaque jour une centaine de dépêches sont reçues de ce chef. Il y a chaque jour environ 400 appels téléphoniques. Des bulletins de signaux sont émis deux fois par jour, le matin à 10 h. et l'après-midi à 3 h., pour donner l'état de la température et le mouvement des vaisseaux. Ce bureau est ouvert jour et nuit durant la saison de navigation et rend des services inévaluables aux ingénieurs du chenal et aux capitaines des vaisseaux dragueurs.

M. Herbert McGreevy, le surintendant, a un actif assistant dans la personne de M. Frank O'Dowd.

Nous venons de passer dans le département de l'ingénieur. M. P. E. Parent est à son poste et nombreux sont les plans en préparation dans ce vaste bureau. M. J. L. Richard, inspecteur des sirènes, vient de terminer un modèle en bois pour un mécanisme dans un bateau-phare.

De là nous nous rendons au "Shipping Office". C'est ici que tous les marins viennent passer leurs engagements; on dirait une étude de notaire.

Voici maintenant l'atelier de bourrerie, sous la direction de M. Fricot. On y fabrique des oreillers, coussins, etc., pour l'usage des vaisseaux. Plusieurs hommes sont à l'ouvrage.

Nous voilà rendus dans les caves, véritables labyrinthes, mais où tout est dans une propreté parfaite. Ici c'est une chambre où l'on voit des immenses chaudières remplies d'huile et de thérapéutiques; plus loin sont gardées les pièces de gros fer, brouettes, roues d'engrenage, plaques d'acier pour réparer les vaisseaux, etc. Tout est à sa place.

C'est encore ici que l'on trouve la chambre des fournaies.

Nous venons de monter un escalier pour arriver jusqu'à la menuiserie sous la direction de M. François Turgeon. Tout est dans un ordre parfait et les machines les plus perfectionnées sont employées aux différents ouvrages.

L'atelier de construction renferme des chaloupes, etc., travaux exécutés par les charpentiers du département qui sont des artistes dans leur genre.

Le département de peinture est très bien tenu par M. Juneau,

mais la chambre est assurément trop petite.

Le séchoir pour le bois est une construction spéciale et renferme une grande quantité de planches, madriers et cordages.

Nous voici introduits maintenant dans le département où chaque journalier vient y prendre ou y déposer les outils dont il a besoin. Rien ne se perd et chaque ouvrier a sa place spéciale où il dépose ses instruments de travail. M. Jean Dion est le pourvoyeur de la manœuvre et il est très bien secondé par M. Belleau. Il y a actuellement 60 hommes à l'ouvrage.

La visite suivante est celle de l'atelier de la machinerie, sous l'habile direction de M. Napoléon Richard, chef mécanicien. C'est ici que l'on s'aperçoit combien est grand le génie de l'homme et quel perfectionnement on a apporté dans la construction des machineries. Tout marche à la vapeur ou à l'électricité.

M. Lachance, charpentier, est justement à l'ouvrage et termine en ce moment avec les mécaniciens un bateau-moteur pour le service de la marine.

Les marteaux, les perceurs gigantesques ou minuscules, comme les autres instruments, sont mis automatiquement.

La chambre des chaudières est intéressante à visiter, mais il faut naturellement trop chaud pour y voir brûler les tonnes de charbon qui font marcher les machineries.

En sortant dans la cour nous apercevons M. Bélanger, qui a soin des bonées comme si c'était de grands enfants. Il y en a 43 grandes.

En parlant il y a quelques instants des appareils optiques, nous avons dit un mot de l'éclairage de ces phares. Nous tenons cependant à enregistrer une grande découverte à ce sujet. Il se pourrait qu'avant un an, on arrive à faire disparaître le luminaire durant le jour. L'action du soleil éteindra de lui-même la lumière alternative de ces bonées.

Nous pénétrons dans la forge

où M. Edouard Hamel surveille attentivement les grands feux sur lesquels d'énormes plaques de fer rouissent. D'autres ouvriers, à côté, disposent dans les formes les plus diverses ce fer rouge pour créer des pièces nécessaires aux vaisseaux, quais, etc.

L'atelier de plomberie est encore une pièce importante. Depuis une couple d'années on y exécute des travaux de soudage ou de fabrication que l'on était obligé de faire faire ailleurs auparavant. On y répare des lampes pour lanternes, des bonées, etc., travail qui se faisait jadis à Halifax. M. Wilbrod Huot est le contremaître de ce département et il a pour assistant M. Jules Villeneuve.

Nous voici maintenant dans l'atelier de charpenterie des vaisseaux sous la direction de M. Edmond Patry. Beaucoup de travaux sont exécutés en ce moment dans cette étuve, peuvent être pliés dans la forme désirée par le charpentier.

Nous ne sommes pas encore arrivés à la limite de notre voyage, c'est bien l'expression, car nous sommes maintenant dans les vastes magasins du département. Pour démontrer la grandeur des pièces et ce qu'elles peuvent contenir, disons qu'un élévateur est installé pour le manutentionnement de tous les gros effets.

Ce magasin est sous la direction de M. Patrick O'Brien et à l'exception des victuailles, on y trouve tout ce que l'on peut désirer.

Inutile d'ajouter que tout est disposé dans un ordre parfait qui fait honneur au nombreux personnel de ce grand département.

En sortant des magasins pour se rendre à la chambre d'emmagasinage du gaz pour les bonées, nous passons devant un petit bâtiment où tous les employés enregistrent le temps de leur arrivée et de leur sortie. Une horloge

mécanique, sous la garde d'un employé spécial, est le meilleur teneur de temps.

Nous pénétrons ensuite dans l'atelier de fabrication du gaz pour les bonées. M. Germain Bélanger, le contremaître, est un employé de 23 ans de service. Depuis six ans, on a abandonné l'huile brute pour la fabrication du gaz qui est remplacée aujourd'hui par le carbure.

L'atelier de voilures et de bonées de sauvetage est une autre pièce très intéressante à visiter et M. Louis Tremblay surveille attentivement tout ce qui se fait dans ces travaux en toile ou en cordages.

Le département de l'électricité est très bien dirigé par M. J. O. Godbout, un électricien de mérite dont les états de service sont très appréciés.

Une chambre, et c'est la dernière, renferme tous les modèles en bois pour le coulage des pièces en acier. Il y a des valeurs énormes représentées là et qui indiquent que le département sauvegarde l'économie à son extrême limite, car au lieu d'acheter des roues d'engrenage ou autres objets en fer, il n'a qu'à envoyer un modèle à la fonderie et à payer le métal nécessaire à l'exécution de ce travail.

Enfin nous respirons; nous avons terminé par là notre si intéressante pérégrination à travers presque une petite ville; et chacun adresse à M. Béland ses sincères félicitations. Son honneur le maire se fait l'interprète de tous les visiteurs pour offrir ses remerciements à l'actif agent de la marine, le complimentant sur l'ordre et l'économie qui règnent partout et spécialement sur le bon fonctionnement de ce vaste département qui a été pour tous une révélation.

TABAC CHAMPLAIN  
A fumer et cliquer

## AU PUBLIC

Nous donnons ci-dessous une liste complète des dépôts où la Vigie est en vente:

G. A. Grondin, 57-61 Bunde.  
E. Langlois, 42 St-Jean.  
Geoffrion et Turgeon, 46 1-2 St-Jean.  
J. E. Walsh, 11 St-Jean.  
J. E. Gauvin et frère, 76 St-Jean.  
P. J. Eyoy, 141 St-Jean.  
Auditorium.  
L. P. Laverne, 212 St-Jean.  
T. H. O'Neil, 248 St-Jean.  
J. L. Dussault, 350 St-Jean.  
Edgar Cloutier et Cie, 436 St-Jean.  
N. Thibault, 171 D'Aiguillon.  
J. E. Brousseau, 34 Ste-Claire.  
A. Vallières, 26 Côte d'Abraham.  
Morin et Emond, 142 Côte d'Abraham.  
A. Langlois, 24-26 Côte Lamontagne.  
T. Burns, 63-65 rue Bunde.  
Champlain Book Shop, 346, St-Jean.  
A. Ferland et Cie, Dépôt du Québec-Montmorency.  
Gédéon Dussault, 48-50 St-Joseph.  
A. Poliquin, 140-142 rue du Pont.  
A. Beaudoin, 76 1-2 St-Joseph.  
Jos. Gâté, 179 St-Joseph.  
J. E. Giguère, 233 St-Joseph.  
A. Guay, 283 St-Joseph.  
J. Paquet, 299 1-2 St-Joseph.  
A. Crépén, 319 St-Joseph.  
A. Lortie, 331 St-Joseph.  
G. Jobin, 390-392 St-Joseph.  
Cie Artistique, 452 St-Joseph.  
Club National, 445 St-Vallier.  
E. Clément, 785 St-Vallier.  
Mde E. Nicole, 1131 St-Vallier.  
J. E. Brousseau, Coins des rues St-Olivier et Deligny.  
Aussi sur les bateaux traversiers, gares de chemin de fer, et sur les trains laissant Québec et Lévis le matin.



## CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 28 avril 1911, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat projeté pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre Murray-Bay et St-Siméon, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Murray-Bay, St-Siméon et bureaux intermédiaires et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,

Surintendant.

Ministère des Postes,

Division des contrats de la Malle,

Ottawa le 16 mars, 1911.

## DEMENAGEMENT DE PIANOS

Si vous avez un Piano à faire paquer ou à déménager adressez-vous chez Messrs. Lavigne et Hutchison 81, 83 & 85 rue St-Jean ou toute commande sera exécutée promptement et avec soin.

## MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BRIQUES A TROTTOIRS à PITCH — BRIQUES  
ECOSSAISES — BRIQUES BLANCHES  
ROUGES — BRIQUES A FEU — TERRE A  
CIMENT PORTLAND "CANADA"  
PLATRE DE ROCKWALL — TUYAUX DE CHAUX  
ET CONNECTIONS — CHAUX DE CHAUX  
BROOKE — TOLES DE TOUTES SORTES

COUVERTURES  
GENASCO et PHOENIX

COUVERTURES  
2 ET 3 PLY

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ-NOUS

Nos prix défient toute compétition.

J. L. LACHANCE, LT

TEL. 3107.

253, RIVE ST

# LA Compagnie VIGIE

(Incorporée par lettres patentes)

8, rue Collins, Haute-Ville  
QUEBEC

## EDITEURS DE LA VIGIE

Le seul Journal français Quotidien du matin à Québec

## Avis aux Annonceurs

Toutes annonces parvenues au bureau avant 9 h. seront insérées dans l'édition du matin

## Atelier Typographique

Matériel Entièrement Neuf

## IMPRESSIONS DE TOUS GENRES:

Grandes affiches, Prospectus de Compagnies, Circulaires Commerciales, Factums d'avocats, Formules et Blancs Livres et Brochures, Typographie en Couleurs, Etc., Etc.

Exécutés avec le même soin de toilette  
notre journal

Adressez toutes commandes

LA VIGIE  
QUEBEC



Propriétaires de Chevaux  
Lisez l'Eloge de  
**VIGORA**  
M. J. B. Morin, Ancienne Lorette  
C'est avec beaucoup de plaisir que je puis aujourd'hui certifier que, j'ai jument qui souffrait depuis plusieurs mois d'une TOUX OPINIÂTRE et CHRONIQUE, ATTAQUE DE SOUFFLE, est maintenant parfaitement guérie de ce malaise grâce au VIGORA.  
(Signé) JOSEPH HAMEL.  
**J. B. MORIN**  
MANUFACTURIER  
Rue St-Joseph, Québec

En vente chez tous les  
Pharmaciens et les Épi-  
ciers, Dépôt à Montréal  
Hudon, Hébert & Cie,  
41, Saint-Sulpice.

Petits pains chauds, à la  
douzaine, pour le  
dejeuner

Notre voiture, qui part à six heures  
trois quarts, tous les matins vous apporte  
en temps, pour le dejeuner, de petits  
pains chauds délicieux. On vous procure  
aussi le pain français et le pain de  
menage, au lait. Notre voiture part pré-  
cisément à 6.45 heures.

**VALIQUET**

Rue de la Fabrique

QUEBEC.

**ROSE QUESNEL**  
**TABAC FUMER DOUX & NATUREL**  
**ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC**

# CHRONIQUE LOCALE

## BULLETIN METEOROLOGIQUE

Peu ou pas de changement dans la température, aujourd'hui et demain.

### Chez dame justice

La cause de Ludger Areand, contre Alexandre Trottier, tous deux de St-Casimir, Co. Portneuf, s'est plaidée hier matin sous la présidence du juge Cannon. Il s'agissait d'une saisie contre Alexandre Areand, qui avait légué à son fils Ludger, par son testament, ses biens à son fils Ludger, et aujourd'hui ce dernier poursuit Trottier en opposition à la saisie. Jugement sera rendu plus tard.

### LE COMMANDANT THOMPSON A QUEBEC

M. H. Thompson, commandant de la flotte marine était à Québec hier et nous avons eu l'honneur de faire sa connaissance.

Durant la dernière saison il a fait l'inspection de tous les vaisseaux du gouvernement et nous a déclaré qu'il y avait plusieurs améliorations à faire exécuter cette année à certains vaisseaux.

Il fera cette année une complète inspection de tous les vaisseaux du gouvernement, ainsi que du matériel de sauvetage et de tout ce qui touche à son département.

Parlant de la construction de navires en Canada, le commandant est heureux de mentionner particulièrement le nouveau vaisseau Montagu, construit à St-Jean et qui est un triomphe pour les ouvriers canadiens.

M. Thompson, qui a passé trente ans au service de la marine et Anglaise ne se plaint pas trop de notre climat. Cette année est exceptionnelle, a-t-il dit, et nous ne pouvons pas espérer une autre année aussi bonne.

Il a dit aussi que l'année dernière, il avait été surpris de voir un canotier canadien dans les provinces maritimes, ce qui ne s'est jamais vu auparavant. Nous sommes heureux d'entendre le commandant Thompson, s'exprimer dans un très bon français.

Il est un grand amateur de beauté qu'il aime beaucoup à parler. Il est un grand amateur de beauté qu'il aime beaucoup à parler. Il est un grand amateur de beauté qu'il aime beaucoup à parler.

Le commandant Thompson est parti hier soir pour Montréal et s'attend à se rendre à Ottawa.

### Pour détournement

Le jeune homme accusé de détournement à la banque National de Grand Meac, a comparu hier après-midi en cour de police.

Il a plaidé non coupable à l'accusation portée contre lui, et a dû fournir deux cautionnements de \$500 chacun.

L'accusé avait été déjà au service de cette banque comme comptable, et il avertit que le vol a été commis entre le mois de septembre et décembre. L'enquête dans cette affaire a été remise au 12 de ce mois.

La Vigie a donné dans son numéro d'hier tous les détails de l'arrestation.

### Listes électorales

Lundi le 10 courant, à 7 h. 30, commenceront aux quartiers-généraux de la police à l'Hôtel-de-Ville, la révision des indications et plaintes pour inscription sur les listes électorales pour Québec-Centre.

Les révisions commenceront par les indications données jusqu'à présent pour ce quartier.

## AUDITORIUM

CETTE SEMAINE

### VAUDEVILLE ET VUES ANIMÉES

5 et 10 cts

4 Représentations par jour 4

Le plus beau spectacle en ville

### Départ d'une religieuse pour Winnipeg

Sœur Ste Emérentienne (Mlle Maria Roy), du couvent du Bon Pasteur à Montréal, partira le 18 courant pour Winnipeg où on lui confie une position très importante chez les Dames du Bon Pasteur de Manitoba.

Cette religieuse est une ancienne Québécoise. Elle est la fille de M. Joseph Roy, M. L. S. rentier, à Montréal et anciennement du bureau du Greffier en loi à Québec. Elle est la sœur de MM. Emile Roy, de la maison Hodgson & Sumner de Montréal, Eugène Roy de Pawtucket, R. L. Philippe Roy, de la Vigie; Wilfrid Roy de Québec, Alexandre Roy de Vermont et Jos. Albert Roy de Montréal.

Sœur Ste Emérentienne prononcera ses derniers vœux le 16 courant et à cette occasion, il y aura grande fête au couvent du Bon Pasteur, rue Sherbrooke, Montréal.

### Poursuite contre un constable

Un jeune homme du nom de Therrien a intenté une action en dommages de \$600 contre le constable Jobin de la force municipale, pour fausse arrestation.

Il y a quelques jours, le constable Jobin était à arrêter un homme en état d'ivresse, lorsqu'un spectateur intervint et frappa le constable. Le lendemain matin en cour, le constable reconnut son agresseur, de la veille, dans la personne de Therrien, et l'arrêta immédiatement. A la cour de Recorder, Therrien fut acquitté, car le constable n'a pu prouver qu'il était réellement son agresseur; de là l'action pour \$600 pour dommages.

### Cour du Recorder

Trois prisonniers ont comparu hier en cour du Recorder.

Les deux premiers ont été condamnés à \$1 et les frais ou 8 jours de prison et le dernier a été condamné à un mois de prison.

### Action en libelle

M. Lucien Cannon, avocat de cette ville, a intenté hier une action en dommages au montant de \$1,000 à la Compagnie de publication "Québécoise" qui imprime la Libre Parole, à l'occasion d'un article paru le 1er avril.

Changement important dans l'horaire du Canadien Pacifique entre Québec et Montréal

A la demande de la Chambre de Commerce et d'un bon nombre de citoyens de Québec, la compagnie du Canadien Pacifique a décidé qu'à partir de dimanche le 14 mai prochain, le convoi qui d'ordinaire laisse Montréal à 1.30 h. pour Québec, ne partira, à l'avenir, qu'à 5 heures de l'après-midi.

Ceci est un très grand avantage pour nos gens d'affaires, car cela leur permettra de régler leurs transactions à Montréal dans le courant de la journée, et de partir de cette dernière ville pour arriver à Québec le même soir. Le convoi de l'après-midi partira de Québec à 1.30 h., comme par le passé, arrivera à Montréal à 6.30 h., pour faire raccourciement avec les convois pour New-York, Boston, Toronto, Chicago et l'Ouest.

N'ayant reçu jusqu'ici que très peu de suggestions ou commentaires, et craignant que nos annonces publiées au sujet de ce nouveau service n'aient été inaperçues, de nouveau nous les publions et demandons à messieurs les voyageurs et le public en général de bien vouloir prendre cette question sous considération, et de bien vouloir nous transmettre soit par écrit ou verbalement leur opinion, soit pour ou contre ce nouveau changement.

JULES HONE, Jr.,

Agence générale de chemins de fer et paquebots, 30, rue St-Jean, angle de la côte du Palais, ou 46, rue Dalhousie.

### Sortie d'ambulance

L'ambulance a été appelée hier matin, au coin des rues St-Dominique et Prince-Edouard, pour transporter un vieillard du nom de Omer Belanger, qui s'était fracturé une jambe en tombant sur la glace.

### TABAC ROSE QUESNEL

Deux et naturel

## DANS LE MONDE OFFICIEL

Sir Lomer Gouin partira d'ici le 17 avril pour s'embarquer le 20 à New-York, à bord de la Touraine, en route pour l'Europe. Il s'y joindra quelque temps en France, avant d'aller représenter la Province au couronnement du roi, à Londres. Il sera accompagné d'un autre ministre qui sera probablement l'hon. M. Mackenzie, trésorier provincial, M. L. P. Geoffrion, son secrétaire particulier ira le rejoindre dans quelques semaines.

L'hon. M. et Mme Jules Allard, l'hon. M. et Mme J. C. Kaine sont depuis mercredi à Washington, où ils ont pu assister à l'ouverture du 62<sup>e</sup> Congrès. Après quelques jours dans la capitale, les distingués voyageurs se rendront en Floride; ils seront de retour dans trois ou quatre semaines.

### Personnel

M. J. Ad. Allard, avocat à St-François du Lac, était hier de passage à Québec, pour affaires professionnelles.

M. et Mme L. A. Fortin sont partis aujourd'hui pour visiter New-York, Atlantic City, Washington D. C., la Floride et la Havane. Ils ne seront de retour que dans la troisième semaine de mai prochain.

M. Joseph Longpré, de la rue Dufresne, Montréal, était de passage à Québec hier.

Pianos et harmoniums à d'immenses réductions

Si vous désirez vous procurer un bon piano ou un harmonium à grande réduction, nous avons actuellement un choix considérable de magnifiques pianos et de superbes harmoniums d'église et de salon qui ont un peu servi, mais cependant que nous garantissons comme des neufs. Nous sommes forcés de les vendre d'ici à une quinzaine de jours afin de faire place à un nouvel assortiment. Venez examiner ces instruments qui sont au nombre d'une trentaine. Vous serez étonnés de leur qualité et des prix excessivement bas auxquels nous sommes forcés de les vendre.

Termes de paiements: de \$3.00 à \$6.00 par mois.

Lavigne & Hutchison.

\$1, 83 et \$5, rue St-Jean. Succursale: 54, rue St-Joseph. 7 a. 2 is.

### Pénible accident

M. L. A. Moisan, de la manufacture Victor, a été victime d'un pénible accident, hier matin, sur la rue Buade: il s'est fracturé une cuisse en tombant. On mande immédiatement l'ambulance par téléphone, qui a transporté M. Moisan à sa résidence privée, 353 rue St-Jean.

### Ceux qui ont voté pour le Mergor

Un ami nous demande de donner les noms des échevins de Lévis qui ont voté pour et contre le Mergor mercredi soir pour le contrat de l'éclairage de la ville de Lévis. Ont voté pour la Compagnie Dorchester: MM. les échevins Lamontagne, Cloutier, Ringuet, Beaulieu et Roy; et pour la Canadian Electric Light Co.: MM. les échevins Blouin, Dumontier, Turcotte, Dussault, plus Son Honneur le maire.

### Conférences agricoles dans le comté de Québec

Dimanche prochain, le Dr Grignon, conférencier du département de l'agriculture donnera deux conférences agricoles dans le comté de Québec.

La première aura lieu à Notre-Dame des Laurentides à 1 h. 30 de l'après-midi et le soir à 7 h. 30, le conférencier parlera à Beauport.

Ces deux conférences sont sous les auspices du cercle agricole du comté de Québec et les deux députés, MM. Joseph Turcotte et C. F. Delage y assisteront.

### Conversion au catholicisme

Une cérémonie imposante a eu lieu, hier matin, à l'église St-Roch. M. John Clark, irlandais, demeurant à Québec, a fait sa première communion; il avait été baptisé la veille au soir par M. le curé Lagueux.

Après avoir fait sa première communion, M. Clark s'est rendu à l'église de la compagnie de M. l'abbé Mathieu, et a été confirmé par Sa Grandeur Mgr Bégin.

M. Clark est âgé de 35 ans; il est natif d'Irlande.

## QUEEN'S HOTEL

F. X. E. PROULX, PROP.

Plan américain et européen

Sous la gérance de Mde F. Boivin

Repas à toute heure Table d'hôte et à la carte

Liqueurs et vins supérieurs

Coin des rues du Pont et DesFosses

TELEPHONE 2350

## VENTE A GRANDE REDUCTION

### POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT

La moitié de notre Stock à vendre 50 pour cent de Réduction d'ici à quelques jours

GRANDE variété de Poudres à Toilette. Poudres de Tale en petites et en grandes boîtes. Lotions pour la Chevelure, Shampoos, Crèmes à Toilette, Savons, Eponges, Chamais, Sacs à Eau Chaude, Seringues-Fontaines en Caoutchouc, Broses à Cheveux, Préparations contre les Mites, etc., etc.

N'achetez rien dans ces Lignes sans nous consulter, car nous vous offrons des avantages immenses.

### PHARMACIE L. E. MARTEL

91, RUE ST-JOSEPH.

TEL. 2483

## Avantage Spécial

### POUR CINQ JOURS

AUX EPICIERIS, LAITIERS, COMMER-CANTS, BOULANGERS

Cotation Spéciale avant notre déménagement, livraison C. O. D. par lot de cinq poches à la fois et plus. PROFITEZ D'UNE BONNE AUBAINE

### SATISFACTION GARANTIE

Farine Game Cock forte à levain valant 2.50 pour 2.29 par poche in.  
Farine Jubilee Patente valant 2.35 pour 2.13 par poche "  
Farine Victoria Patente valant 2.30 pour 2.09 par poche "  
Farine Elmhurst Patente valant 2.35 pour 2.06 par poche "

Farine Blé-d'Inde Blutée séchée vieux stock valant 1.45 pour 1.35 par poche "  
Farine Blé-d'Inde Ordinaire séchée "Job" valant 1.35 pour 1.18 par poche "  
Blé-d'Inde cassé séché "Job" valant 1.35 pour 1.19 par poche "  
Blé-d'Inde rond séché "Job" valant 1.60 pour 1.09 par poche "  
Moulée d'Orge de choix valant 1.45 pour 1.34 par poche "

Gruau Roulé de choix "Ogilvie sac 80 lbs valant 1.90 pour 1.77 par poche "  
Gruau Roulé de choix "McCann sac 80 lbs valant 1.85 pour 1.74 par poche "  
Gruau Grenulé de choix sac 98 lbs, valant 2.35 pour 2.27 par poche "  
Gruau Standard de choix sac 98 lbs, valant 2.35 pour 2.27 par poche "  
Pois Fendus de choix sac 98 lbs, valant 2.80 pour 2.71 par poche "  
Pois cuisants de choix par Mt. valant 1.35 pour 1.23 par minot poche in.

Sarrasin de choix par Mt valant 75 pour 63 le minot poche in.

Sacs 10 lbs. Farine Morning Star de choix lot 100 sacs à la fois valant 25.00 pour 21.95 le 100 sacs  
Moulée Gaudriole de choix pour les vaches valant 1.70 pour 1.19 le sac inclus.  
Moulée Spéciale ou Cat-Feed de choix pour les vaches, les chevaux, les cochons valant 1.00 pour 59c. la poche in.  
Pot de Barley de choix valant 2.25 pour 1.99 la poche de 98 lbs.  
Pearl Barley de choix valant 3.25 pour 2.99 la poche de 98 lbs.

Blé-d'Inde Blanc de choix pour lessiver et à siles valant 75c pour 61 le minot p. in.

AUSSE: Avoine, Sel Fin, sac 50 lbs. Mil, Trefle, Lentilles, Lard en quart Saindoux, pur en chaudière de 35 et 10 lbs.

N. B.—Une commande d'essai nous convaincra.

ECHANTILLON FOURNI SUR DEMANDE

## C. A. PARADIS

Téléphone Bell 1324, Privée 3820, Québec 2851.

### POUR UN MOIS

### CHEZ

## E. JACOT BIJOUTIER

95, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

20% DE REDUCTION

SUR TOUT NOTRE STOCK

## E. A. ANCTIL & Cie

MARCHAND-TAILLEUR

53, RUE BUADE

Nous venons de recevoir nos importations du printemps, nous invitons nos amis et le public à venir nous faire une visite.

N. B.—Notre magasin de la rue St-Jean est transporté à 53, rue Buade.

— Téléphone 1689 —

### AUTOMOBILES FORD

La Compagnie Ford a construit 3600 chars dans le mois de Février. Cette Compagnie a shipé 150 automobiles chacun des 24 jours d'ouvrage du dernier mois.

Veuillez contempler ces chiffres pour quelques minutes: construire 3600 chars dans une seule manufacture et faire le shippement de tous ces chars dans un mois. Il n'y a pas encore bien longtemps que 3600 automobiles représentaient tout ce qu'une manufacture d'assez d'importance pouvait construire dans une année entière.

Calculez le nombre considérable d'ouvriers ou mécaniciens en plus de l'équipement d'une telle manufacture pour pouvoir manufacturer et shipper 3600 chars en 24 jours d'ouvrage, ce qui représente à peu près 150 chars par jour et une valeur de plus de \$100,000 de chars livrés journellement.

A la fin de chaque semaine la Compagnie Ford avait avec le Michigan Central un des nombreux chemins de fer employés pour faire la livraison de leurs chars, un ordre pour 200, (box cars).

La Compagnie Ford construira pour cette année 30,000 automobiles. Prenez l'estimé de toutes les manufactures d'automobiles pour 1911, et vous verrez qu'il se construira 150,000 chars pour cette année. La Compagnie Ford doit construire au moins 30,000 de ces chars, ou en d'autres mots un char Ford contre 4 autres chars américains qui se vendra cette année sera un Ford.

Si vous désirez avoir ces magnifiques chars venez au garage Ford où vous verrez un de ces beaux chars en exhibition.

JOS. DeVARENNES, 279 RUE ST-JOSEPH, Tel. 2058

Agent pour le District

## J. E. GAGNON,

OPTICIEN-SPECIALISTE

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle la réfraction et le choix des lunettes

Spécialité: Fabrication de verres

160 rue St-Jean, Québec.

La vue examinée gratuitement

LE MAGASIN EST OUVERT JUSQU'A 8 HRS P. M.

## LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT

Fournitures et matériel complet de Beurrieres et Fromageries, Huile, Sel, Boîtes à Beurre et à Fromage, etc.

Entrepot: No 11 rue Ramsay, Québec

Coin de la rue St-Paul

ERNEST L. COTE, Agent

Demandez nos prix - - - - - Tel. 3386

## LAURENT MOISAN

Manufacturier de Marbre Artificiel

946-950, rue St-Valier

QUEBEC.

Niveaux de Cheminées, Comptoirs, Colonnes, Colonnnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion, Piédestaux, Monuments pour Cimetières, Tablettes Commémoratives, Autels, complets d'après plans, Planchers en Linoléum, etc., etc.

Les Dessins, Modelage, Sculpture sur Bois et Coulage du plâtre recevront une attention toute spéciale

Exécution prompte à des prix très bas.

TEL. 8201. UNE VISITE EN RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

### Demandez nos prix pour

BRIQUES ECOSSAISES et CANADIENNES, CIMENT, PLATRE, CHAUX, BROQUETTES, TUYAU de GRES et de FONTE, MATERIAUX de CONSTRUCTION et PLOMBERIE

U. F. DROUIN & CIE

161 et 180 RUE ST-PAUL.

Phone 2491

Ancien Poste Mathie, Ellis Co.

# LES DEPECHEES DE NUIT

Dépêches de la Presse Canadienne

## Une riche mine d'or dans la province de Québec

### Précieuse découverte

Cobalt, 6. — La région de Cobalt, comme on sait, est l'une des plus riches régions minières qu'il y ait au Canada. Pour preuve la dernière découverte. A environ 60 milles au nord de Hailshbury on vient de découvrir environ 20,000 acres de terrain aurifère, ce qui indique que, cette année, les chercheurs d'or quitteront le district de Porcupine pour Keele, province de Québec.

Le premier prospecteur de ce riche district fut M. Sam Leroy, l'un des plus anciens prospecteurs dans cette région-là. Il profita des grands avantages des lois minières de Québec pour faire de très actives recherches dans la région du lac des Quinze et de Keewagoma on Lac du Retour, ainsi nommé parce qu'avant trouvé ce qui cherchait là, il rebroussa chemin.

Sur la péninsule, au lac du Retour, se trouvent de plus, d'après les prospecteurs des gisements considérables de molybdène, qui, dit-on, appartient à M. J. O'Brien et à l'hon. Clifford Sifton.

Grâce aux lois des mines de la province de Québec, les prospecteurs semblent délaissés maintenant Porcupine, qui se trouve dans l'Ontario, pour se diriger dans le district de Keele, dans la province de Québec. Tout homme, en vertu de la licence qui se procure, n'a rien à payer pour entrer en possession de 200 acres de terrain minier, après un an, il devra travailler 25 jours sur son terrain et payer sur chaque acre un loyer de cinquante cents qui, selon toute probabilité, sera réduit à 12 cents.

Le nouveau district minier s'étend du lac Oussetta au lac Misérable près de la voie du Transcontinental; il a une largeur de 20 milles. A venir jusqu'à 2,000 arpents ont été accordés à des prospecteurs; on a eu 6,000 claims. Ainsi donc, d'après les prévisions les plus autorisées, la besogne commencera dès que le lac des Quinze sera libre de glace que l'on pourra voyager en canots.

## L'affaire Blondin-Lancetot

La dernière étape au comité des privilèges et élections

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 6. — Le comité de privilèges et élections, en attendant qu'il est concerné, a rendu sa décision, ce matin, dans l'affaire Blondin-Lancetot. Le rapport de la majorité trouvant que les accusations n'ont pas été suffisamment prouvées a été adopté par un vote de 15 à 10.

Par un vote semblable, le rapport de la minorité a été rejeté. Qui allait payer les avocats? Plusieurs députés oppositionnistes, parmi lesquels MM. Monk, Barker, Doherty, Lennox, Lancaster, Rhodes, Haggart, Crothers, bref, presque tous ceux qui étaient présents, ont voté pour que le comité recommande au gouvernement de payer les avocats.

Le ministre de la Marine a répondu qu'il a dit l'autre jour à l'effet que la Chambre ne peut recevoir aucune demande comportant une dépense des deniers publics sans que la chose ne vienne directement du gouvernement en conseil. Il n'en est pas des avocats comme des témoins, car ces deniers sont payés à même un édit spécial de \$60,000 mis à la disposition des comités à cette fin. Finalement, la question fut réglée par un vote du comité de 16 contre 9 laissant le gouvernement libre de la régler à sa guise. Le président du comité est autorisé à recommander la chose aux membres du gouvernement.

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

### Accusés de haute trahison

Paris, 6. — Un employé du bureau des Affaires étrangères, M. Ronet, un journaliste anglo-égyptien, M. Mainon et son secrétaire, M. Pallioz, ont été arrêtés sous l'accusation de haute trahison. Il est allégué que Ronet a communiqué des documents confidentiels à Mainon.

La nature de ces documents est tenue secrète pour le moment. On croit que ces documents sont d'une grande importance et se rapportent en particulier au chemin de fer de Baydad, dans lequel Mainon a des intérêts considérables en jeu.

### Les stocks

Montréal, 6. — Les prix, aujourd'hui, ont, en général, été quelque peu irréguliers. Le Richelieu, le Toronto Rails, le Québec Railway, le Shawinigan et le Porto Rico Railways ont été les stocks les plus actifs de la journée. Richelieu, 119 1-2, 117 3-4, 119, 118 et, à la fermeture, 118 1-8. Le Toronto Rails est monté jusqu'à 131 1-8. Québec Railway, 63 3-4 ex-dividende, 63 1-2, 63 5-8 et, finalement 64. Porto Rico, 62 à la fermeture.

Toronto, 6. — Beaucoup d'activité, aujourd'hui, à la Bourse. Les stocks les plus actifs, aujourd'hui, ont été le Sao Paulo, le Rio de Janeiro, le Colonial Investment, le Toronto Electric, le Burt Common et le Porto-Rico.

New-York, 6. — La journée a été la moins active que nous ayons eue depuis le mois de juillet 1908.

### Après les oeufs le poisson

Montréal, 6. — Deux ou trois tonnes de poisson actuellement à l'entrepôt frigorifique viennent d'être mises de côté jusqu'à ce que les bactériologistes et les chimistes du département de santé aient donné leur opinion sur ces aliments.

D'aucuns ont des craintes quant à la qualité du poisson qui est actuellement à l'entrepôt frigorifique.

### Mort sensationnelle

Toronto, 6. — Joseph Gélinas, un Canadien-français, âgé de 38 ans, demeurant au No 14, rue Ontario, a été électrocuté aujourd'hui, près de sa résidence, par un fil chargé d'électricité.

Au cours de la tempête, le fil se détacha d'un poteau et tomba sur la rue. En sortant de sa résidence pour éteindre un commencement d'incendie, M. Gélinas fut frappé au cou par le fil en question. La mort a été instantanée.

### Passation du bill de 8 heures

Boston, 6. — Le bill de 8 heures a été passé aujourd'hui par la Chambre et sera soumis au sénat. Ce projet de loi défend à tout employeur de faire travailler ses ouvriers plus de 8 heures.

### Un train arrêté par les rebelles

Agua Preta, Mex., 6. — Un train de passagers a été arrêté aujourd'hui, à Fronteras par une bande de rebelles ayant à sa tête Lopez, forçant les employés qui étaient à bord de tenir le train en arrêt pendant 20 minutes.

Les passagers n'ont aucunement souffert de cette attaque de la part des rebelles.

### Splendide spectacle à l'Auditorium

Changement complet de vues aujourd'hui au théâtre de la Porte St-Jean, mais mêmes numéros de vaudeville.

Au programme du vaudeville saluons d'abord l'excellent artiste qui fait rendre aux bouteilles, verres et autres objets des mélodies musicales.

Les deux comiques qui vont faire des voyages en chantant toutes les villes du Canada ont fait passer un joyeux quart d'heure au nombreux public qui les a acclamés en même temps que les deux autres excellents chanteurs. Bref, succès encore cette semaine à l'Auditorium et il est bon d'aller à des spectacles moraux et divertissants à la fois.

## Conférence de M. Bugeaud E. E. D.

Ce soir, une conférence des plus intéressantes sera donnée sur l'Education dans la province de Québec, par M. Fabien Bugeaud, étudiant en Droit, et l'un des plus brillants orateurs de la Jeunesse Libérale.

Tous sont cordialement invités à cette soirée-causerie qui sera donnée dans la salle de l'Association à l'Auditorium.

## Visite du maire et des échevins

Au Département de la Marine de Québec.

Le maire, plusieurs échevins et quelques journalistes ont eu le plaisir de visiter en tout et par tout le département de la Marine à Québec, hier après-midi.

Avons d'abord que cette visite a été non seulement intéressante, elle a été une grande révélation et que l'on nous permette de dire d'abord que nous n'avons vu un département aussi bien administré, où l'ordre et le bon travail règnent avec une perfection presque inébranlable.

M. Théophile Bédard, l'actif agent de la Marine, mérite certainement les plus grands éloges et nous les lui décernons cordialement et sincèrement.

Ce que nous avons vu hier dans tous ces départements méritait des colonnes et des colonnes. Nous regrettons sincèrement de ne pouvoir en donner pour aujourd'hui qu'un simple exposé.

La visite des différents départements a été faite deux heures durant et quoiqu'elle ne fut faite à vol d'oiseau pour ainsi dire, elle a été intéressante du commencement à la fin.

Ce que nous avons spécialement noté avec plaisir, c'est qu'un grand nombre de travaux qui se faisaient jadis ailleurs, sont maintenant exécutés ici même.

A trois heures précises, S. H. le maire Drouin, accompagné des échevins Lockwell, Campbell, Le Vallée, Goulet, Barbeau, Paquet, Dinan, Shink, Jobin, Verret, Gauthier, Emile Trudel, chef de police, Hector Authier, la Presse, J. Teakle, The Daily Telegraph, A. Cinq-Mars de la Patrie et Philippe Roy de la Vigie, arrivaient au département de la Marine.

M. Théophile Bédard, accompagné du commandant Thompson d'Ottawa et de M. Mailloux du département, souhaita la plus cordiale bienvenue aux visiteurs. Il dit que cette visite, bien que n'ayant qu'un but désintéressé, sera cependant une très fructueuse leçon de choses, parce qu'on ne semble pas connaître suffisamment dans notre public combien est important ce vaste département qui fait vivre de si nombreuses familles à Québec et qui est de plus d'une nécessité absolue pour la navigation fluviale.

La liste de paye au 31 mars a été de \$6,800 pour les derniers quinze jours.

263 ouvriers sont maintenant employés, et le travail n'a pas cessé depuis le mois de décembre dernier.

15 vaisseaux sont présentement alimentés par le département de la Marine de Québec. 1,200 milles de Platon à Belle-Isle forment le district de Québec, en plus le Saguenay et le Lac St-Jean.

Gardiens de lumières et bateaux-fen, incluant les assistants, 276; nombre de personnes composant les équipages de nos bateaux, 350; employés et ouvriers, près de 300; pour la construction en été, 150; lumières dans notre district, 192; bouées dans notre district, 348.

Nor archives: 700 sujets et au-delà de 22,000 dossiers.

15,000 lettres, à peu près, ont été expédiées par cette agence durant l'année finissant le 31 mars 1911.

4,000 télégrammes ont été reçus et expédiés durant le même temps, et à peu près 2,500 messages téléphoniques à longue distance.

Voici une idée des travaux de nos brise-glaces: 1909. — Ouverture du chenal jusqu'à Montréal.

Le 18 décembre le Montcalm a fait un voyage aux Sept-Îles, retour le 23 du même mois.

1910. — Avons gardé le chenal ouvert jusqu'à Ste-Croix tout l'hiver, et avons ouvert les communications jusqu'à Montréal au 4 avril et fait un voyage aux Sept-Îles, et aussi avons ouvert la rivière Saguenay jusqu'à St-Alphonse, le 20 avril.

Nos bateaux étaient à Sorel le 17 mars, même date que l'année dernière, et si les autorités n'ont pas eu de devoir laisser les vaisseaux se rendre à Montréal il doit y avoir des raisons majeures, car les brise-glaces "Montcalm" et "Lady Grey" pouvaient le faire très facilement. Les inondations ont cessé depuis 1909, et il n'y a aucune raison que ces inondations se reproduisent à l'avenir. Nous avons fait un voyage aux Sept-Îles et en plus avons donné des communications à l'île Anticosti cette année, chose inconnue dans les annales de la navigation d'hiver; et je ne crois pas commettre une indiscretion en disant que le Ministre de la Marine et des Pêcheries est à l'étude les meilleurs moyens pour donner des communications aux îles de la Madeleine, et si nous réalisons ce projet nous aurons réussi à résoudre un problème des plus importants, si non au point de vue du commerce du moins au point de vue de l'humanité.

Après ces quelques remarques qui en disent plus long que tous les discours les plus éloquentes et qui furent recueillis par des applaudissements, M. Bédard invita les visiteurs à le suivre dans les départements.

Tandis qu'il accompagnait le maire et les échevins, les journalistes avaient l'avantage de garder pour eux M. Mailloux qui s'est plu à nous donner tous les renseignements désirables et qui a répondu avec bonne grâce à toutes les questions que nous lui avons posées.

Il y a 32 départements à visiter. D'abord le bureau de l'agent de la Marine où tout le monde passe et qui est trop bien connu pour songer à en faire une description détaillée.

Il ne manque qu'un téléphone privé qui pourrait relier les boîtes téléphoniques dans tous les bureaux des chefs de département.

Voici maintenant le bureau de la comptabilité, une pièce très luxueuse où des commis travaillent au bon fonctionnement de tout l'agence. On dirait une banque, chaque employé à son bureau particulier et tout se fait avec symétrie et d'après les livres de comptabilité des plus modernes.

Un autre bureau est utilisé par les sténographes et les clavieristes sont en ce moment en train d'expédier des centaines de correspondances.

Nous voici maintenant dans une grande pièce où une multitude de casiers renferment les archives les plus anciennes, comme celles du jour.

M. J. Legaré est le proposé à ce bureau et pour montrer avec quel est la méthode on garde les records, disons que nous avons demandé à M. Legaré, un document datant de 1878. On aurait pu croire que cela eût pris au moins un cinq minutes, mais tout de suite, nous avions le document demandé.

De cette pièce nous passons à l'atelier photographique où se fait les papiers-blancs ou les vignettes de tout ce qui se rapporte à la marine.

Etat lux! s'écrie-t-on en pénétrant dans le département des lanternes pour les phares ou lumières. La pièce est toute brillante sous les feux allumés et les ouvriers sont à réparer ou mettre en ordre les lumières.

Possession au 1er mai. S'adresser au No. 15 rue Racine. 4 a.—36.

A LOUER

Un logement de six chambres à louer au No. 15 rue Racine, avec étable, cour et remise pour voitures.

Ce logement est pourvu de toutes les commodités désirables, ainsi que de la fournaise, et sera loué à de bonnes conditions.

(Suite à la 4e page)

## UNE AUTRE IMPORTANTE AMELIORATION

La restauration de l'Université Laval

Les travaux d'embellissement à l'Université Laval avancent très rapidement: il est maintenant certain que la partie est de l'édifice sera prête pour la rentrée des élèves d'automne prochain. Lorsque tout sera fini, l'apparence intérieure de l'Université ne sera plus la même.

La cave intéresse peu de monde, et c'est pourtant là que repose toute la solidité de la bâtisse. A l'avenir on y trouvera aussi quelques salles de jeu que le changement dans le système de chauffage permet d'utiliser. L'appareil de chauffage est tout ce qu'il y a de plus perfectionné et fait disparaître à peu près tout danger de feu de ce côté-là.

L'entrée reste dans ses proportions la même qu'auparavant, mais un vestibule assez spacieux en même temps que les murs à panneaux et le plafond à caissons lui donnent un aspect plus imposant.

A droite deux grandes escaliers en marbre conduisent jusqu'à la salle des promotions qui subira des changements considérables. Les portes et les boeries du vestibule sont en vieux chêne.

Les autres étages seront occupés par le laboratoire de chimie pour les élèves, le laboratoire pour les professeurs, l'amphithéâtre, la salle des cours littéraires, la musée religieux, les musées de minéralogie, zoologie, peinture, etc., qui seront installés dans des meubles neufs, faits de bois du pays autant que possible, toits à l'imitation d'acajou ou de érissier. Les deux derniers étages de la partie est sont réservés à la bibliothèque, et c'est là que l'ornementation est la plus considérable; peut-être même est-elle un peu chargée au dernier étage.

Quatre colonnes en fer partant du sol percent tous les planchers jusqu'au toit, servant d'appui au dôme d'où la vue commande un rayon de quarante à cinquante milles.

Dans la partie ouest, que les ouvriers vont attaquer bientôt, sera la grande salle des promotions. Celle-ci surtout subira des modifications assez considérables. Ainsi toutes les colonnes qui supportent les galeries vont disparaître, et celle-ci seront soutenues par des bras descendant de la voûte et fixées aux solives d'acier qui traverseront la bâtisse d'un mur à l'autre.

Voilà ce qui se fait actuellement à l'Université, sous la direction de M. Emile Tanguay, architecte, et par la main-d'œuvre de M. Jos. Gosselin, entrepreneur, de Lévis. Ces travaux vont coûter deux cent mille piastres au moins.

## La crèche et la vente de timbres

L'oeuvre de la Crèche a eu des débuts très humbles.

Graduellement, grâce à la charité des dames qui s'y intéressent, elle prend des proportions plus considérables, plus conformes au but qu'elle poursuit.

Ce développement augmente les dépenses et multiplie des charges. La générosité publique est son seul soutien.

Aujourd'hui les directrices de la Crèche font appel à la charité de notre population. Sans aucun doute, leur voix ne restera pas sans réponse.

Le pauvre comme le riche, l'ouvrier comme le professionnel contribuera dans la mesure de ses moyens. Les timbres se vendent à bon marché. C'est une bonne action à la portée de tous.

On peut les acheter dans tous les magasins et tous les bureaux de poste, que chacun donne son obole.

### Pour vol de bois

Un mandat de recherche a été émané hier en cour de police, contre un jeune homme de la basse-ville, accusé d'avoir volé du bois, lors de la démolition du marché Champlain.

### A VENDRE

Un magnifique Cash Register n'ayant servi que six mois et ayant coûté, cent soixante-quinze piastres.

Pour informations s'adresser à La Vigie, 8 rue Collin.

### A LOUER

Un logement de six chambres à louer au No. 15 rue Racine, avec étable, cour et remise pour voitures.

Ce logement est pourvu de toutes les commodités désirables, ainsi que de la fournaise, et sera loué à de bonnes conditions.

Possession au 1er mai. S'adresser au No. 15 rue Racine. 4 a.—36.

## Les PREVOYANTS DU CANADA

Assurance FOND DE PENSION

ETAT DES AFFAIRES AU 31 DECEMBRE 1910

|                                           |             |
|-------------------------------------------|-------------|
| Sections établies dans la Province.....   | 148         |
| Nombre de sociétaires.....                | 8,540       |
| Nombre des parts de pension.....          | 19,269      |
| Total de l'actif au 31 novembre 1910..... | \$76,217.94 |

ANTONI LESAGE,  
Gérant-général.

BUREAU-CHIEF:—139, rue St-Pierre. . . . . QUEBEC

Agents généraux pour Québec { Théo. Leclerc, 240 rue St-Joseph  
S. Colé, 9 1/2 rue St-Michel.

Bureau de Montréal: Chambre 22, Edifice "La Patrie".

J. ROULLARD, gérant.

Téléphone 2263 et 2796

## J. H. GIGNAC Limitée

Manufacturiers et Marchands de Bois

Bureau général 142, Rue De l'Eglise  
QUEBEC

### BOIS DE SCI GE

en Pin, Epinette, Merisier, Chêne, Pitch-Pine, Pin de la Colombie etc.

### MADRIERS et PLANCHES

de toutes espèces préparés de toutes façons Lattes et Bardeaux, Découpage, Tournage Sculpture, Moulure.

### MENUS - OIE

Portes, Chassis, Jalousies, Persiennes, Escaliers, etc.

### AMEUBLEMENTS

de Banques, Bureaux, Magasins, Ecoles, Eglises, Hôtels etc. Menuiserie d'art.

### MERISIER POUR PLANCHER

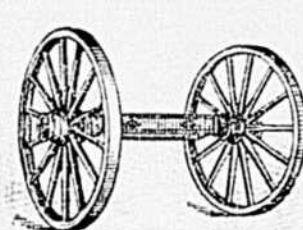
NOTRE SPECIALITE

A partir du 1er Avril, notre bureau sera transporté au No. 240 rue St-Paul au pied du viaduc.

## DESJARDINS & Cie

209, rue St-Paul

Marchands de Charbon  
TELEPHONE 3533



### TOMBEREAUX

FABRIQUES FORTS ET SOLIDES

ROUES—avec bandage d'acier raies et moyeux faits de dimensions spéciales.

ESSIEUX—avec tige d'acier en dessous, ce qui les renforce beaucoup et leur donne une meilleure résistance.

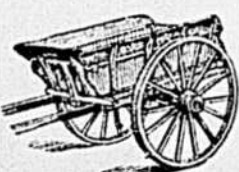
BOITE—En bois de première qualité, ferrures fortes.

DIMENSIONS—convenables pour Cultivateurs, Charretiers, etc., etc.

DEMANDEZ NOS PRIX ET CATALOGUES

P. T. LEGARE Limitée

273, Rue St-Paul QUEBEC



## LISEZ LA VIGIE

Téléphone 1005 COUPE GARANTIE

## L. B. MORENCY & Cie

Marchands-Tailleurs

Grand choix de marchandises pour hommes à des prix excessivement bas.

Votre garde-robe tenue en parfait ordre pour

\$1.00 PAR MOIS

54, Cote du Palais.

Haute-Ville